Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9370528
Centre d'intérêt : 140

Cégep de Drummondville

"Le cégep, notre collectif" : douzième rapport annuel du Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville, 1991-1992. -- Drummondville : Cégep de Drummondville, [1993].
86 p. ; 38 cm.

Titre de la couv. : Douzième rapport annuel, 1991-1992.

ISBN 2-920169-69-6

Descripteur(s) : Rapport annuel * Cégep

Le rapport annuel présente une synthèse des principales activités de l'année et fournit des données utiles concernant le personnel, les élèves et les ressources financières. On y retrouve d'abord le rapport du directeur général qui résume l'état et les besoins du collège et fait état de l'application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics. Le rapport rend ensuite compte des activités des instances administratives et des différents services du collège. Il se termine par la présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 1992.

Type de document :

1370528

Douzième rapport annuel 1991-1992

CÉGEP DE DRUMMONDVILLE
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL.: (819) 478-4671
TÉLÉCOPIEUR: (819) 474-6859

«Le Cégep, notre collectif»

9370528

"LE CÉGEP, NOTRE COLLECTIF"

Douzième rapport annuel
du Collège d'enseignement général
et professionnel de Drummondville
1991-1992

ISBN 2-920169-69-6

Dépôt légal - 1er trimestre
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
par les Presses du Collège de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec)
J2C 6A2

Adopté par le Conseil d'administration le 16 février 1993

Cégep de Drummondville

960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL.: (819) 478-4671 TÉLÉCOPIEUR: (819) 474-6859

Le 16 février 1993

Madame Lucienne Robillard
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Gouvernement du Québec
1033, rue de la Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 15e étage
Québec (Québec)
G1R 5K9

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, j'ai l'honneur de vous transmettre le douzième rapport annuel du Cégep de Drummondville présentant les activités de notre Collège pour l'année 1991-1992.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président,

Rémi Blanchard

Rémi Blanchard

TABLE DES MATIÈRES

1.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préambule 9

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville 9

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics 15

2.- LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

Le Conseil d'administration 19

Le Comité exécutif 22

Le Mérite éducatif 24

L'organigramme 27

3.- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Les activités des Services pédagogiques 31

Les activités du Service des affaires étudiantes 54

Les activités du Service de l'éducation des adultes 59

Les activités du Service du personnel 64

Les activités des Services administratifs 72

Le calendrier des événements 1991-1992 73

4.- LA SITUATION FINANCIÈRE

Les états financiers 79

1.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préambule

Ce rapport annuel, de style corporatif, fait la synthèse des principales activités de l'année 1991-1992 et fournit un certain nombre de données utiles concernant le personnel, les élèves et les ressources financières.

Il existe un autre document complémentaire, diffusé à l'interne, intitulé "Bilan du plan de travail". Beaucoup plus technique et analytique, il fait état de l'évolution spécifique de chacun des dossiers inscrits au plan de travail du Collège. Ainsi, est-il possible de diffuser l'information de manière adaptée à l'intérêt varié des lecteurs.

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville

"Le Cégep, notre collectif"

Ce rapport annuel reprend le thème qui a inspiré le plan de travail 1991-1992 du Cégep de Drummondville. "Le Cégep, notre collectif" était, à la fois, objectif visé par le plan de travail et approche préconisée pour sa réalisation. À la lecture des pages qui suivent, force est de reconnaître que le Cégep a grandi en 1991-1992, qu'il a rencontré ses objectifs majeurs de départ et que s'il a réussi, c'est grâce à un effort collectif de l'ensemble des services et départements et de toutes les personnes qui y oeuvrent.

Le collectif du personnel

Le premier sentiment qui se dégage face à cet effort et à ces réalisations en est un de gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à l'avancement significatif de ce projet collectif. Sans ce ralliement et cet engagement des éducateurs et éducatrices du Cégep et des personnes qui les accompagnent et les assistent, cette réussite eut été impensable : le rapport annuel serait bien mince non seulement dans son volume, mais surtout dans la qualité des résultats dont il fait état. Pour la première fois, sur une aussi vaste échelle, les départements et les services se sont inscrits dans le plan de travail. On l'a fait par conviction et non par prescription, d'où les résultats tangibles plutôt que des échos fumants.

Le collectif du Conseil et du Comité exécutif

Ces remerciements s'adressent aussi aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif. Ces personnes dévouées croient à la mission du Cégep et apportent le meilleur de leur expérience et de leur sagesse pour définir les orientations générales, faire les choix les plus judicieux et appuyer les initiatives les plus prometteuses. Leur engagement vise à offrir les meilleurs services possible d'enseignement collégial et une formation de qualité à la population qui s'adresse à cette fin au Cégep de Drummondville.

Le collectif avec les partenaires

L'oeuvre collective que constitue le Cégep ne saurait prétendre à la dimension qu'elle atteint sans l'apport important de nombreux partenaires de l'extérieur. La liste de ces partenaires a continué de s'allonger en 1991-1992 : on peut penser aux entreprises et organismes qui reçoivent des stagiaires dans des programmes de plus en plus nombreux à faire appel à cette approche pédagogique éminemment valable. Que dire des contributions, maintenant supérieures à 20 000 $, supportant la reconnaissance de l'excellence dans le cadre du mérite éducatif et du programme institutionnel de bourses? Les partenaires traditionnels de la région ou du Québec, du domaine de l'éducation ou du développement socio-économique ou culturel n'ont pas réduit leur contribution complémentaire à l'action du Cégep, bien au contraire. Dans le domaine de l'éducation des adultes, en particulier, des dynamismes nouveaux se sont révélés pour permettre de rejoindre une clientèle plus large et plus diversifiée que dans le passé, encore là, avec l'heureuse complicité de partenaires coopératifs. Le Cégep de Drummondville entend poursuivre activement sa politique de collaboration avec ses partenaires et exprime sa plus vive reconnaissance pour la réciproque fort appréciable qu'il reçoit.

Le collectif de l'équipe de direction

Dans cette ronde de remerciements, on accordera volontiers au directeur général l'agréable privilège de remercier publiquement ses collaboratrices et collaborateurs immédiats de l'équipe de direction du Cégep. Témoin choyé de l'action soutenue du personnel cadre à la cause du Cégep, à son bon fonctionnement et à son développement, le directeur général salue bien haut le travail souvent discret, mais très efficace, de ceux et celles qui, tout en assumant avec brio les premières parties de la partition, ne perdent pas de vue l'harmonie requise à toute oeuvre d'éducation qui se respecte.

Des cadres en mouvement

L'année s'est avérée exceptionnellement fertile en mouvements du personnel cadre. Le Cégep a accueilli de nouvelles figures dans son équipe de direction : mesdames Mado Desforges, comme directrice du Service de l'éducation des adultes, et Johanne Giguère, à titre d'adjointe administrative à l'informatique. Leur venue de l'extérieur contribue un renouvellement des énergies en présence. L'accès à l'égalité se vérifie, mais en partant d'abord d'une compétence certaine et reconnue. D'autres cadres ont assumé des rôles différents témoignant d'une saine mobilité dans des cheminements de carrière qu'il n'est pas toujours possible de satisfaire dans une petite équipe d'une quinzaine de personnes. C'est ainsi que, chronologiquement, M. Jean-Guy Gauthier a entrepris sa première année complète comme cadre responsable de projets spéciaux, notamment le projet de relance des finissants et surtout les études préliminaires au projet d'agrandissement; M. Marc Boivin a assumé le poste d'adjoint au directeur des Services pédagogiques comme responsable de l'organisation scolaire; madame Françoise Richer a été nommée, par le Conseil d'administration, directrice adjointe des Services pédagogiques, tout en conservant les "portefeuilles" de la recherche et du développement pédagogiques ainsi que des ressources de support à l'enseignement; en fin d'année, madame Micheline Dionne apprenait sa promotion au poste d'adjointe administrative au Service du personnel et Secrétariat général à compter du 1er juillet 1992.

La mise en oeuvre du plan quinquennal de développement

La dernière année était la deuxième du plan quinquennal (1990-1995) de développement des programmes d'enseignement du Cégep. Il va sans dire que le dossier institutionnel majeur portait sur la mise en oeuvre de ce plan. Les chapitres de ce rapport concernant les services pédagogiques et ceux de l'éducation des adultes font état des nombreuses réalisations en ce sens.

Il est intéressant de noter que des progrès importants ont été réalisés dans l'ensemble des éléments constitutifs de ce plan à long terme. Ainsi, les travaux préparatoires à de nouveaux programmes ont porté sur les programmes suivants : programmation sonore (sanctionné par une attestation d'études collégiales - A.E.C.), gestion des entreprises culturelles (A.E.C.), techniques de gérontologie (A.E.C.), démarrage d'entreprise (A.E.C.). Le programme expérimental en techniques d'enregistrement et de sonorisation musicale a reçu ses lettres de noblesse en recevant l'autorisation de constituer un programme régulier sanctionné par un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (D.P.E.C.) à compter de 1992-1993.

Un créneau particulier identifié dans le plan quinquennal est celui du support et de la promotion de l'entrepreneuriat régional. Le Cégep a exercé une présence active au sein du Centre d'entrepreneuriat du Coeur du Québec. Le club d'entrepreneurs étudiants du Cégep de Drummondville a montré des signes de vitalité et de dynamisme fort encourageants : une cinquantaine d'élèves ont constitué le membership. À l'invitation de la Fondation de l'entrepreneurship du Québec et avec l'aide de plusieurs partenaires dont les principaux sont le ministère de l'Industrie, Science et Technologie du Canada, le Groupement québécois d'entreprises, la Ville de Drummondville, la Caisse populaire Desjardins de Drummondville et la Banque fédérale de développement, le Cégep a accepté de participer à la création de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants (A.C.E.E.) du Québec et de loger son siège social. L'A.C.E.E. vise à supporter l'établissement de clubs d'entrepreneurs étudiants dans les collèges et universités et à créer un réseau de gens sensibilisés et susceptibles de se retrouver parmi le coeur entrepreneurial du Québec de demain. Il s'agit donc d'un dossier en bonne voie de développement mettant en valeur l'esprit d'initiative drummondvillois.

L'exploration de la mise en place de programmes dans le secteur des techniques industrielles a visé plus spécifiquement les techniques des plastiques et des matériaux composites ainsi que les techniques reliées à l'automobile. Dans ce dernier cas, après un début prometteur, le dossier a été placé comme sur une voie d'évitement par les travaux du Comité paritaire provincial de l'automobile qui étudiait l'avenir de la formation dans ce domaine à la demande du ministre de la Main-d'oeuvre, de la Securité du revenu et de la Formation professionnelle. Le rapport produit par ce Comité au début de l'année 1992 se traduisait par un champ occupé presque exclusivement par le secondaire, pour ce qui concerne la formation initiale, et par le Comité paritaire lui-même, pour ce qui est du perfectionnement et du recyclage de la main-d'oeuvre en exercice. La part faite au collégial dans ce document s'est avérée bien mince alors que la stratégie à la base du projet local s'appuyait fortement sur une synergie avec les travaux du Comité paritaire. Ce sera à revoir au cours de la prochaine année, en s'adjoignant des personnes-ressources au fait de la problématique particulière de cette industrie.

La mise en oeuvre du plan de développement des programmes d'enseignement comprenait aussi l'évaluation de programmes d'enseignement professionnel. En 1991-1992, ce fut au tour du programme de techniques de soins infirmiers. Ce travail s'est enrichi de la visite du Comité d'inspection de l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec en mai. Même si la planification initiale ne prévoyait pas cette visite, celle-ci a agi comme catalyseur des travaux d'évaluation du programme. Le rapport de ce Comité sera connu au début de la prochaine année.

La mise en place du programme révisé de sciences humaines s'est amorcée pour les élèves de la première année du programme. Du côté du programme révisé d'électrotechnique, les responsables ont vécu une déception lorsqu'ils ont appris que la D.G.E.C. limitait l'implantation du nouveau programme à quelques collèges qui en feraient l'expérience : le Cégep de Drummondville n'était pas du nombre et il faudra attendre encore trois ans pour implanter le programme révisé axé sur des préoccupations avant tout pédagogiques.

Deux programmes, soit techniques d'estimation et d'évaluation immobilière et techniques de bureau, ont fait l'objet d'une demande et d'une autorisation dans le cadre d'un enseignement qui vise l'alternance entre le travail et les études. La cohorte qui entreprendra ses études en 1992-1993 dans ces programmes s'inscrira dans cette approche pédagogique porteuse d'avenir pour ce qui est de l'adaptation au marché du travail et le placement des élèves à la fin des études.

Le Service de l'éducation des adultes a réalisé un des objectifs prévus au plan quinquennal voulant prendre en compte des besoins spécifiques de clientèles particulières, en mettant en place un Centre de services aux entreprises. L'exiguïté des locaux du campus principal a forcé l'examen de solutions d'aménagement à l'extérieur. C'est ainsi qu'il fut convenu de relocaliser à l'édifice Sainte-Croix certaines activités de l'éducation des adultes, dont les services de formation sur mesure aux entreprises. Le Service s'est aussi rendu en périphérie pour y dispenser des activités de formation sur mesure aux cadres d'entreprises.

Les préoccupations engendrées par le nombre alarmant d'élèves en difficulté d'apprentissage se sont retrouvées encore au centre d'actions et de réflexions largement partagées parmi le personnel du Cégep. Les mesures d'accueil et d'encadrement des élèves de première année ont atteint une vitesse de croisière remarquable. Les élèves "à risque" dans plusieurs disciplines ont été pris en charge par les départements et les services professionnels de sorte que déjà quelques statistiques de persévérance et de réussite commencent à faire contraste avec les échecs et les abandons d'années antérieures. Le fléau n'est pas endigué, loin de là. Toutefois, certains résultats publiés en cours d'année par le ministère concernant des indicateurs sur les cheminements scolaires au cours des années 80 réfutent clairement les simulacres de palmarès édités par des prophètes de malheur en mal de copie. Le phénomène du retour massif d'élèves à l'éducation des adultes constitue un autre indice à l'effet que les abandons des études ne doivent pas être comptabilisés strictement à court terme. Le phénomène est complexe : il évolue selon un modèle qui n'a pas encore de précédent précis. Le contexte de récession ne simplifie pas l'analyse.

Le plan 1990-1995 annonçait des intentions de se préoccuper concrètement non seulement de la forme des programmes d'enseignement, mais de ce qu'il y a au coeur de la pédagogie. On peut prendre à témoin les activités PERFORMA plus fréquentées que jamais, les journées d'études sur l'élaboration des plans de cours et sur la formation fondamentale et l'approche programme ou encore les travaux de plusieurs départements sur l'évaluation des apprentissages. On peut aussi signaler avec beaucoup d'estime la poursuite de travaux de recherche appliquée ou de développement de matériel didactique par des membres du personnel enseignant.

Voilà autant d'éléments qui illustrent bien que l'action principale du Cégep se situe en continuité avec le plan quinquennal de développement. Certaines personnes sont portées à se demander si les exercices de planification à long terme ne sont pas limités à leur impact sur le papier noirci qui en fait état. Le vécu des dernières années montre que l'action se poursuit dans la direction énoncée avec, bien sûr, la souplesse requise pour s'adapter aux réalités évolutives ou aux résultats de recherches et d'analyses prévues dans les premières phases du plan. La relecture du plan de développement indique toujours l'orientation qui doit animer l'action éducative de la prochaine année.

Le projet d'agrandissement

La croissance démographique régionale pour les dix prochaines années, la prolifération des laboratoires d'informatique comme support ou objet d'enseignement, l'augmentation substantielle des élèves adultes inscrits à des activités ou des programmes de jour et le constat d'un devis pédagogique de 1 300 élèves qui avait prévalu aux constructions antérieures ont vite fait de démontrer l'urgent besoin de procéder à un agrandissement du Cégep. Pour la première fois depuis l'agrandissement de 1985-1986, le Cégep a dû louer des locaux à l'extérieur pour y loger des groupes de l'éducation des adultes et des activités de formation aux entreprises. Le cadre horaire a aussi été enrichi par l'ajout de périodes sur l'heure habituelle du repas du midi de sorte que l'agrandissement de l'intérieur est nettement complété. La visite de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, en octobre 1991, fut l'occasion de la sensibiliser à cette problématique. Plusieurs démarches administratives de justification des prévisions d'effectifs étudiants et des besoins particuliers de réaménagement des locaux existants ont conduit à la confirmation, par la ministre du M.E.S.S., de l'autorisation de procéder à l'agrandissement et au réaménagement intérieur et extérieur des immeubles existants pour un montant de 5 930 000 $ en vue de répondre à un devis pédagogique de 1 800 élèves. Cette autorisation reçue la dernière journée de l'année scolaire couronnait les efforts de plusieurs intervenants et intervenantes tout au long de l'année. Les deux prochaines années s'annoncent donc fertiles en suites à donner à ce projet qui ajoutera, somme toute, à peu près le quart de la superficie à l'édifice actuel. D'autres sections de ce rapport font état des nombreuses consultations menées au sujet du projet d'agrandissement.

Les compressions budgétaires

Comme un refrain discordant, le chapitre sur les compressions budgétaires revient hanter le rapport annuel des dernières années. Le présent rapport ne fait pas exception. La tirade d'arguments commence à être connue de tous : le sous-financement chronique de l'enseignement collégial depuis le début des années 1980 compromet non seulement la qualité des services de formation, mais leur existence même.

D'aucuns seront surpris de constater que les états financiers au 30 juin 1992 font état d'un excédent des revenus sur les dépenses alors que le budget initial autorisé prévoyait un déficit de plus de 100 000 $. Ce résultat s'explique principalement par l'ajout d'un budget annoncé en février 1992 pour compenser les augmentations importantes d'effectifs étudiants dans le réseau collégial et par le contrôle radical des dépenses en cours d'année. La connaissance tardive des budgets en cours d'année n'autorise pas des dépenses non planifiées, même si des besoins sérieux ont dû être refusés au moment de la planification initiale. La situation déficitaire chronique au moment de la planification budgétaire empêche d'apporter des solutions à des problématiques par ailleurs bien étoffées : les difficultés de cheminement scolaire évaluées en nombre d'échecs et d'abandons attestent de ce type de malaise.

Le Cégep est conscient des limites de la capacité de payer de l'État. En même temps, le Cégep affirme que la part relative du produit intérieur brut (P.I.B.) affecté à l'enseignement collégial devrait être maintenu, sinon augmenté, à une époque où les changements scientifiques et technologiques n'ont jamais été aussi grands. Il en va de la compétitivité du Québec sur les marchés de plus en plus ouverts et rapprochés. Or, le ratio des budgets de l'enseignement collégial sur le P.I.B. du Québec diminue depuis une dizaine d'années. Cette tendance est inquiétante alors que tout justifie l'investissement dans une formation qui devient le standard de base de notre société.

L'autre réalité décriée avec énergie à la fin de la dernière année a trait au retard à faire connaître les ressources allouées au Cégep en vue de la prochaine année. Non seulement la direction locale doit-elle composer avec des compressions d'autant plus substantielles qu'elles s'additionnent aux compressions des années antérieures, mais encore doit-elle planifier sans connaître en temps utile l'ordre de grandeur de ces compressions. Lorsqu'à un mois du début d'une année financière les allocations ne sont pas connues, on confine à l'improvisation ou on soumet un budget déficitaire. Cette dernière option est d'autant plus invitante que le modèle des corrections budgétaires annoncées durant l'exercice financier, ces dernières années, n'incite pas précisément à l'équilibre budgétaire initial. Et on repassera pour l'application des principes administratifs...

L'avenir de l'enseignement collégial

En mai, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science annonçait la tenue d'une commission parlementaire chargée d'étudier l'avenir de l'enseignement collégial au Québec. La Commission de l'éducation se réunira à cette fin à l'automne 1992. La ministre annonçait que "tout était sur la table" et conviait toutes les forces vives du réseau collégial et de la société québécoise à faire valoir leur point de vue. Le Conseil d'administration décidait en juin de préparer et de soumettre un mémoire axé sur l'expérience locale. Un comité directeur sous la présidence du directeur général élaborera la position qui sera soumise à l'approbation du Conseil en septembre. Nul doute que ce travail de réflexion représentera un défi de taille pour le début de la prochaine année.

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics

La loi précitée prescrit de faire état de son application dans le rapport annuel. Son observation s'est faite de façon correcte : quelques rappels ont suffi à ramener dans les règles les oublis passagers.

2.- LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres

Président :

M. Rémi Blanchard

Vice-président :

M. Benoit Laflamme

Représentants du milieu socio-économique :

MM. Rémi Blanchard
Richard Bourbeau
(jusqu'au 30 septembre 1991)
Jean-Yves Desjardins
Benoit Laflamme
Jacques R. Parent
(depuis le 14 novembre 1991)
Maxime Poulin
Laurier Rousseau

Représentants des parents :

MM. Michel Blanchette
Luc Teasdale
(depuis le 9 avril 1992)

M^mes^ Pierrette Croteau
Yolande Fortin
Madeleine Vallières
(jusqu'au 9 avril 1992)

Représentant des élèves (enseignement régulier) :

MM. Éric Godin
(jusqu'au 5 octobre 1991)
Ronney Martin
(depuis le 25 octobre 1991)

Représentant des élèves (éducation des adultes) :

Poste vacant

Représentant des professionnelles et professionnels :

M. Pierre Boucher

Représentant du personnel de soutien :

M. Robert Crépeau

Représentants des enseignantes et enseignants :

MM. Luc Amyotte
André Gingras
M^me^ Céline Marier
(jusqu'au 28 avril 1992)
1 poste vacant

Membres d'office en vertu de la Loi des collèges :

M. Paul G. Lemire,
directeur général

M. Roch Nappert, directeur
des Services pédagogiques

M. Jean Balleux, directeur
du Service des affaires
étudiantes

Secrétaire du Conseil :

M. Serge Vincelette, secrétaire général.

Les activités du Conseil

Au cours du dernier exercice, le Conseil d'administration a tenu six assemblées ordinaires. Outre les sujets récurrents qui relèvent de la compétence du Conseil - et qu'il traite chaque année comme le plan de travail, le rapport annuel, la délivrance de diplômes, le calendrier scolaire, le rapport financier annuel et le rapport du vérificateur, le choix de la firme de vérificateurs, les budgets de fonctionnement et d'investissement, le règlement des frais spéciaux - les autres principaux dossiers qui ont retenu l'attention du Conseil sont les suivants :

- titre de deux postes de cadre : adoption de modifications aux titres pour, dans un cas, adéquation à la réalité de notre structure (Éducation des adultes) et pour, dans l'autre cas, ajout de responsabilités à la titulaire (direction adjointe des Services pédagogiques);

- règlement de régie interne du Collège (règlement numéro 1) : adoption de modifications conséquentes au changement de titre à l'Éducation des adultes pour faire du ou de la titulaire du poste un officier du Collège et y inscrire ses tâches;

- règlement pédagogique du Collège (règlement numéro 3) : adoption de modifications pour onze articles concernant particulièrement l'admission, la modification d'horaires, l'abandon de cours et la révision de notes;

- règlement sur les frais exigibles des étudiants (règlement numéro 4) : adoption de modifications couvrant essentiellement l'ajout des élèves du programme Sport-Études et des concordances de texte;

- refinancement au moyen d'emprunts :

  . résolution de confier mandat au ministère des Finances pour un emprunt à long terme n'excédant pas 2 000 000 $;
  . résolution de concrétiser, selon le mandat confié, un emprunt à long terme d'un montant de 1 258 500 $;
  . résolution d'autoriser le ministère des Finances à procéder à un emprunt à long terme de 5 000 000 $, effaçant et remplaçant ainsi les résolutions antérieures à des fins similaires;

- projet d'agrandissement des locaux du collège : informations et échanges sur l'évolution de la clientèle, les besoins, les rencontres et démarches auprès des autorités concernées, le devis pédagogique, les étapes franchies et à venir;

- technologies de l'automobile : état de la question sur le projet d'un centre de formation dans ce domaine, collaborations à obtenir, autorisations requises, évolution du dossier, réalignement des stratégies;

- programmes d'électrotechnique et de techniques administratives : documentation et information sur l'évaluation de ces programmes d'enseignement;

- programme Alternance travail-études: demande de subvention relativement à l'implantation de cette formule d'enseignement coopératif pour les programmes de techniques de bureau et de techniques d'estimation et d'évaluation immobilière dans le cadre du programme d'Emploi et Immigration Canada;

- techniques de conception sonore et musicale : documentation et information sur la demande d'autorisation de décerner une attestation d'études collégiales (A.E.C.) dans ce programme;

- investissements à la cafétéria du collège : décision de recourir au solde de fonds pour financer les projets d'acquisition d'équipements;

- garderie Plumeau-Soleil : décision de consentir à la garderie un prêt sans intérêt de 10 000 $ dont le remboursement est échelonné sur vingt mois;

- stationnement à péage : informations sur le dossier en phase d'implantation et bilan financier en fin d'exercice;

- situation financière du Collège : réactions aux compressions budgétaires exercées par les autorités gouvernementales.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres

M. Paul G. Lemire
(président d'office)

MM. Rémi Blanchard
Benoit Laflamme
Roch Nappert
M^me^ Pierrette Croteau

M. Serge Vincelette
(secrétaire du Comité).

Les activités du Comité

Le Comité, chargé par le Conseil de veiller à l'administration des affaires courantes de la corporation, s'est réuni à huit reprises, soit pour sept séances ordinaires et une extraordinaire.

Outre la préoccupation des affaires administratives usuelles telles la ratification des engagements de personnel, les contrats de service, l'entretien des locaux, les assurances, les ententes avec divers organismes, les affaires budgétaires courantes, le Comité s'est - comme le veut maintenant la pratique - vu confier le soin de pré-analyser certains dossiers soumis au Conseil d'administration ou même d'assurer les suites à l'occasion. Cela a été particulièrement le cas, au cours de l'exercice passé, pour l'examen du choix d'un vérificateur externe, pour l'étude du projet de modification de titre dans le cas de deux postes de cadre, pour la revue du bilan financier du stationnement et la reconduction de l'application intégrale du règlement pertinent et pour l'analyse de la situation budgétaire prévisible en vue de l'exercice 1992-1993 et la présentation à en faire au Conseil d'administration. En plus de ce travail d'exploration et de préparation de dossiers, le C.E. a aussi traité d'autres sujets tels :

- adoption d'arrangements relativement à la préretraite et à la retraite d'un cadre;
- octroi des bonis forfaitaires au directeur général et au directeur des Services pédagogiques;
- autorisation de location externe pour combler les besoins en espaces additionnels de l'Éducation des adultes;
- acceptation du principe et du cadre général de la perception de frais auprès des personnes de l'extérieur pour des services de consultation de nos professionnelles et professionnels;
- octroi de permanence à un cadre, soit madame Françoise Richer, directrice adjointe aux Services pédagogiques;
- renouvellement de l'ordinateur central et des équipements de télécommunication de la Société d'informatique Bourgchemin :
  . autorisation de procéder et fixation des modalités de paiement;
  . révision du projet initial suite aux difficultés rencontrées avec le fournisseur;
- suivi du dossier des technologies de l'automobile;
- endossement de l'orientation du projet de reconnaissance au mérite (prix méritas) et avis sur ses éléments constituants;

- autorisation d'installation d'un terminal point de vente pour faciliter les transactions de certains services avec leur clientèle;

- modifications à la grille de tarification de la salle Georges-Dor et à la grille de tarification du règlement sur les frais exigibles de certains étudiants;

- orientations concernant l'intervention projetée du Collège à la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial.

LE MÉRITE ÉDUCATIF

Lors de la soirée du Mérite éducatif, tenue le 20 mai 1992, le Cégep de Drummondville a reconnu publiquement les mérites, chez le personnel enseignant, professionnel et de soutien, de tous ceux et celles qui ont contribué de façon spéciale au développement des savoirs et au rayonnement du Cégep en leur décernant les Méritas 92 dans chacune des catégories au programme.

Aussi, cette célébration visait à valoriser l'effort et la réussite chez les étudiantes et les étudiants du Cégep par la remise des bourses du Programme institutionnel couronnée par l'identification du **Grand prix de l'éducation** accompagné de la médaille du Gouverneur général, de la **Personnalité étudiante de l'année** et des deux prix d'**Intégration au cégep**.

Prix Méritas décernés aux membres du personnel

Dans la catégorie "Matériel didactique"

MM. Alain Blanchette
Henri Tourigny :

pour la production du logiciel "Lecture rapide en musique";

Les membres du Département de sciences de la nature :

pour la production du "Guide méthodologique";

Dans la catégorie "Innovation éducative

M. François Larocque :

pour la création du document "ÉVAL-TEST et son ladoli";

Dans la catégorie "Soutien à l'enseignement et à l'apprentissage

M^{me} Lise Faucher :

pour la production d'une "Banque d'images sur CAD";

Dans la catégorie "Développement d'activités éducatives"

M. Denis Bellavance :

pour la mise sur pied d'un "Centre d'aide en informatique";

Dans la catégorie "Développement social et communautaire"

M. Guy Gauthier :

pour son titre de bénévole de l'année décerné par la Chambre de commerce de Drummond;

M. Pierre Grondin :

pour son engagement dans plusieurs organismes socio-communautaires;

Le prix Côme Saint-Germain

M. François Marquis :

pour ses grandes qualités d'éducateur et de pédagogue accompli.

Prix du Mérite scolaire décernés aux étudiantes et aux étudiants

La médaille du Gouverneur général et le Grand prix de l'éducation

M. Denis Brisson :

pour l'obtention des meilleurs résultats scolaires à sa dernière année d'études au cégep et avoir cumulé une moyenne de 97,7 %;

Certificats de grande distinction

M. Patrick Baril,
M^mes^ Nathalie Champoux,
Mylène Cloutier,
Josée Côté :

pour s'être classés parmi les cinq meilleurs finissants dans leurs résultats scolaires;

Personnalité étudiante de l'année

M^me^ Rima Aina :

pour ses qualités remarquables tant sur le plan scolaire que sur le plan personnel;

Prix d'intégration au cégep

Secteur professionnel

M^me^ Nathalie Beaubien :

pour souligner ses résultats scolaires en soins infirmiers;

Secteur général

M. Martin Caouette :

pour souligner ses résultats scolaires au premier trimestre d'études collégiales en sciences de la santé;

Programme institutionnel de bourses

quatre-vingt-trois élèves ont obtenu des prix :

pour leur réussite scolaire
ou
pour leur engagement dans des activités parascolaires;

Dans le programme de mention d'honneur

vingt-six mentions ont été décernées à des élèves et à des diplômés du cégep :

pour souligner l'obtention de bourses décernées par des organismes extérieurs au cégep.

Hommage spécial aux membres du Conseil d'administration qui ont terminé leur mandat au cours du dernier exercice

M. Richard Bourbeau :

représentant du milieu socio-économique qui a siégé de septembre 1986 à septembre 1991;

M. Robert Huberdeault :

représentant des étudiants qui a siégé d'avril 1988 à mai 1991;

M^me^ Céline Marier :

représentante des enseignants qui a siégé d'avril 1990 à avril 1992;

M^me^ Madeleine Vallières :

représentante des parents qui a siégé de janvier 1990 à avril 1992;

Hommage à nos retraités de la dernière année

M^me^ Liliane Dore :

agente de bureau
Services pédagogiques

M. Cyrille Landry :

appariteur
Services pédagogiques

M. Paul E. Lemaire :

magasinier
Services administratifs

M. Pierre Lemieux :

adjoint au D.S.P.
Services pédagogiques

M. François Marquis :

enseignant
Département des arts, langues et lettres

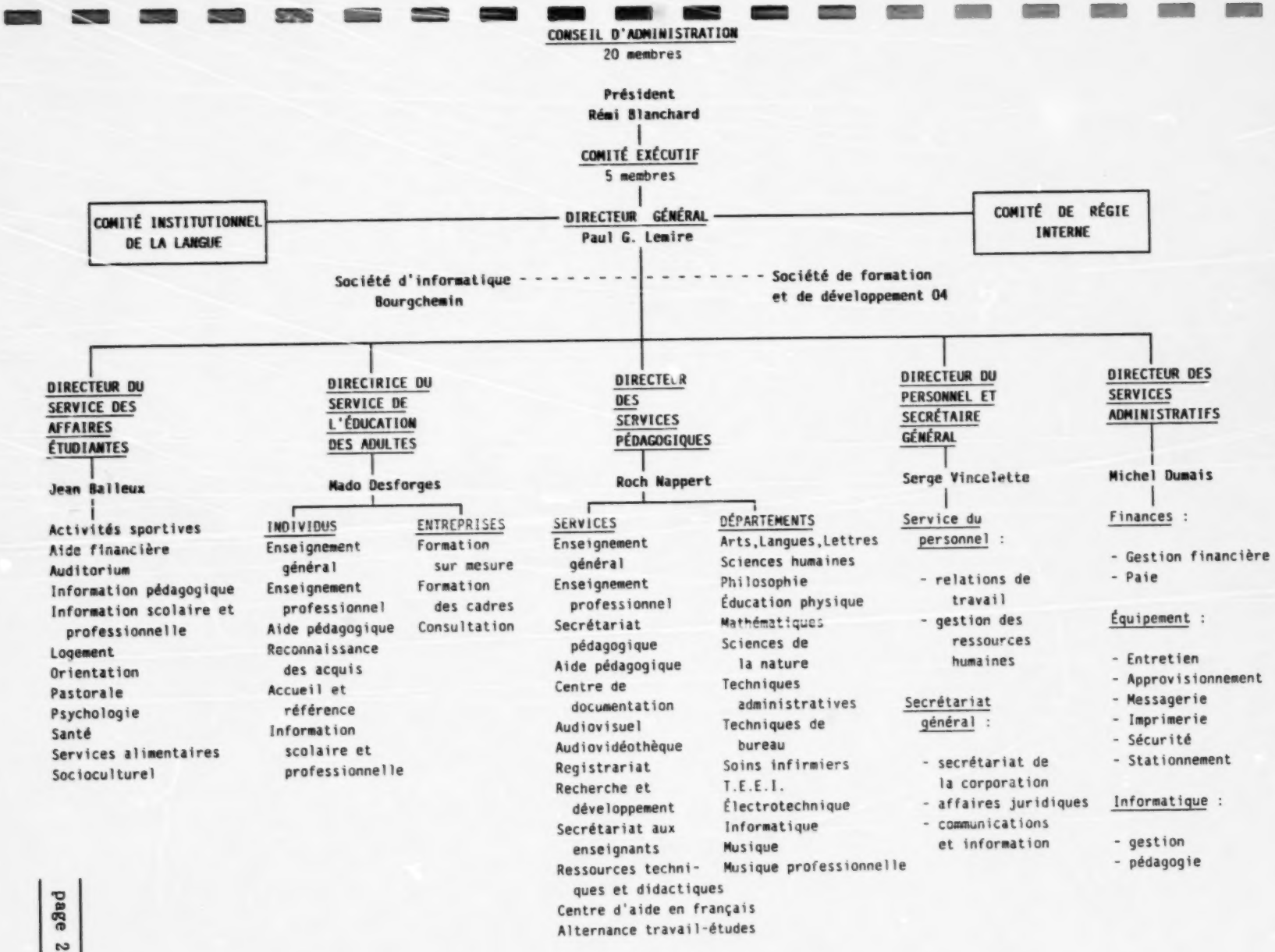
CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 membres
Président
Rémi Blanchard
COMITÉ EXÉCUTIF
5 membres
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA LANGUE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Paul G. Lemire
COMITÉ DE RÉGIE INTERNE
Société d'informatique Bourgchemin
Société de formation et de développement 04
DIRECTEUR DU SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
Jean Balleux
Activités sportives
Aide financière
Auditorium
Information pédagogique
Information scolaire et professionnelle
Logement
Orientation
Pastorale
Psychologie
Santé
Services alimentaires
Socioculturel
DIRECTRICE DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
Mado Desforges
INDIVIDUS
Enseignement général
Enseignement professionnel
Aide pédagogique
Reconnaissance des acquis
Accueil et référence
Information scolaire et professionnelle
ENTREPRISES
Formation sur mesure
Formation des cadres
Consultation
DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES
Roch Nappert
SERVICES
Enseignement général
Enseignement professionnel
Secrétariat pédagogique
Aide pédagogique
Centre de documentation
Audiovisuel
Audiovidéothèque
Registrariat
Recherche et développement
Secrétariat aux enseignants
Ressources techniques et didactiques
Centre d'aide en français
Alternance travail-études
DÉPARTEMENTS
Arts, Langues, Lettres
Sciences humaines
Philosophie
Éducation physique
Mathématiques
Sciences de la nature
Techniques administratives
Techniques de bureau
Soins infirmiers
T.E.E.I.
Électrotechnique
Informatique
Musique
Musique professionnelle
DIRECTEUR DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Serge Vincelette
Service du personnel :
- relations de travail
- gestion des ressources humaines
Secrétariat général :
- secrétariat de la corporation
- affaires juridiques
- communications et information
DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Michel Dumais
Finances :
- Gestion financière
- Paie
Équipement :
- Entretien
- Approvisionnement
- Messagerie
- Imprimerie
- Sécurité
- Stationnement
Informatique :
- gestion
- pédagogie

3.- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

LES ACTIVITÉS DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

EFFECTIF DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

La clientèle au 20 septembre 1991 se chiffrait à 1 627 élèves. Ce nombre doit cependant être nuancé et interprété. En réalité, il y avait un total de 1 683 élèves à temps plein, à temps partiel et en commandite au Cégep. Le chiffre de 1 627 exprime ainsi la clientèle étudiante en "équivalent temps complet" et non en nombre d'individus. Il se compare à une clientèle de 1 562 en 1990-1991. La hausse de 4,2 % correspond essentiellement à une augmentation des inscriptions en deuxième année. Cette hausse est d'autant plus marquée qu'elle ne tient pas compte des élèves inscrits en techniques d'enregistrement puisque ceux-ci n'ont pas été comptabilisés à l'enseignement régulier pour l'année 1991-1992 contrairement au vécu de l'année précédente. En tenant compte de cette clientèle, la hausse est plutôt de 6,3 %, ce qui correspond à une clientèle de 1 661 en "équivalent temps complet".

Répartition selon le sexe

	TOTAL	1991-1992	1990-1991
Étudiants	775	46,0 %	47,1 %
Étudiantes	908	54,0 %	52,9 %

Répartition selon le niveau d'enseignement

	TOTAL	1991-1992	1990-1991
Collégial I	805	47,8 %	51,6 %
Collégial II	723	43,0 %	37,4 %
Collégial III	155	09,2 %	11,0 %

Répartition selon le secteur d'enseignement[1]

	TOTAL	1991-1992	1990-1991
Général	1 115	66,3 %	63,6 %
Professionnel	568	33,7 %	36,4 %

[1] Les élèves de niveau I et II en musique sont comptabilisés depuis quatre ans au secteur général. De 1980 à 1987, ces élèves étaient considérés au secteur professionnel, ce qui explique en bonne partie la diminution de la clientèle de ce secteur par rapport à ces années.

Répartition selon les concentrations et les spécialisations

	NOMBRE	1991-1992 [2]	NOMBRE	1990-1991
Soins infirmiers	117	7,0 %	111	6,9 %
Sciences de la nature	233	13,8 %	262	16,3 %
Sciences humaines	545	32,4 %	527	32,7 %
Arts, langues et lettres	24	1,4 %	22	1,4 %
T.E.E.I.	109	6,5 %	102	6,3 %
Électrotechnique	72	4,3 %	78	4,8 %
Tech. administratives	154	9,2 %	144	8,9 %
Techniques de bureau	45	2,7 %	47	2,9 %
Informatique	59	3,5 %	47	2,9 %
Musique	142	8,4 %	137	8,5 %
Hors D.E.C.	138	8,2 %	67	4,2 %
Danse	45	2,7 %	34	2,1 %
Tech. de sonorisation	-	-	34	2,1 %
TOTAL :	1 683	100 %	1 612	100 %

Clientèle des cours d'été

	Été 1992 [3]	Été 1991	Été 1990
Élèves inscrits	475	308	288
Nombre de cours	17	10	10
Élèves en fin de D.E.C.	36	52	50

Délivrance de D.E.C. - Année 1991 (hiver/été/automne)

Programme		Année 1991	Année 1990
090.00	Sans mention	12	14
180.00	Soins infirmiers	32	40
200.01	Sciences	80	95
221.04	T.E.E.I.	21	17
243.03	Électrotechnique (électronique)	8	9
300.01	Sciences humaines	176	190
410.03	Tech. administratives (finance)	21	30
410.11	Tech. administratives (adm. générale)	6	6
412.00	Techniques de bureau	12	15
420.00	Informatique	5	11
500.02	Musique	19	22
551.02	Musique populaire	4	2
600.01	Lettres	8	8
	TOTAL :	404	459

[2] La distribution en pourcentage doit être interprétée en considérant l'implantation de la 2e année du programme de danse et en excluant le programme de techniques de sonorisation et d'enregistrement musical si on désire établir une comparaison avec l'année 1990-1991.

[3] Les statistiques de 1992 incluent les cours d'été en Espagne.

LES DOSSIERS MAJEURS

Le développement du Service

Depuis maintenant deux ans, les dossiers à portée plus large retenus annuellement par les Services pédagogiques sont issus des orientations ou des voies d'action proposées dans le plan de développement des programmes adopté en 1990. À cet égard, il y a une continuité certaine avec des dossiers apparaissant au plan de travail de l'année dernière comme il est susceptible d'y avoir un suivi dans le plan de travail du Cégep de l'année 1992-1993. On retrouve ainsi dans les paragraphes qui suivent les réalisations les plus importantes en ce qui a trait aux développements qui auront une portée significative sur le vécu de la pédagogie au Cégep. Ce bilan à grands traits met donc en perspective notre évolution sous l'angle premier de notre mission de formation.

Le développement des programmes d'études

L'année 1991-1992 doit être identifiée comme l'an II du plan quinquennal de développement des programmes adopté par le Conseil d'administration en février 1990. Alors que plusieurs dossiers relatifs aux programmes ont été poursuivis, d'autres ont été amorcés. En premier lieu, il faut souligner l'autorisation de trois (3) nouveaux programmes dans le cadre du projet de Centre des technologies musicales. Considérant l'importance de ce dossier, il est traité de façon plus particulière dans la section qui suit. L'implantation de la formule Alternance travail-études dans les programmes de techniques de bureau et de T.E.E.I. vient par ailleurs concrétiser une orientation retenue dans notre plan de développement des programmes. L'option "Alternance travail-études" est une formule d'apprentissage suivant laquelle des sessions de travail chez des employeurs participants sont officiellement intégrées aux trimestres d'études des élèves. Au cours de l'année 1991-1992, la direction des Services pédagogiques a élaboré une demande à l'effet de dispenser les deux programmes cités précédemment selon la formule "Alternance travail-études", formule inspirée du régime coopératif. Le travail principal a consisté à préparer un dossier de présentation répondant à vingt-cinq (25) critères. Ce dossier a été déposé auprès des autorités compétentes de la D.G.E.C. et du ministère d'Emploi et Immigration Canada. C'est dans le cadre du programme d'amélioration de l'employabilité que le ministère fédéral a accordé au Cégep une subvention totalisant 150 000 $ sur la durée des quatre (4) prochaines années pour financer en partie l'implantation de la formule "Alternance travail-études" dans les programmes de techniques de bureau et de T.E.E.I.

Nos préoccupations ont également rejoint la mise en application des programmes révisés de techniques administratives, de sciences de la nature et de sciences humaines. En relation avec ce dernier programme, le Département de sciences humaines s'est inscrit dans une dynamique de revalorisation de ce secteur important de la formation qui rejoint près de 35 % de notre clientèle. L'évaluation du vécu du programme de techniques administratives auprès des élèves, des diplômés et des employeurs a permis d'identifier certaines priorités d'action pour améliorer la qualité de la formation dispensée : assurer une informatisation accrue de plusieurs cours du programme; revoir l'orientation concernant les options offertes; développer la formule des stages en milieu de travail dans le sens des attentes des élèves et des employeurs; favoriser la participation des enseignantes et des enseignants à des activités de perfectionnement de nature psycho-pédagogique.

Parmi d'autres volets du développement des programmes, les Services pédagogiques ont complété une étude de pertinence concernant un programme dans le secteur des matières plastiques et fait les démarches pertinentes pour obtenir l'autorisation de dispenser des programmes d'établissement en entrepreneurship et en gérontologie. En prenant en considération le contexte général, les résultats de l'étude de pertinence dans le secteur de la transformation des matières plastiques confirment qu'il n'est pas envisageable dans l'immédiat d'implanter un tel programme. Cependant, l'évolution de ce secteur d'activités démontre qu'il y a des besoins de formation non comblés et ce, principalement à cause du manque de postulants dans les programmes existants. L'étude démontre aussi qu'il y a de grands besoins de personnel technique dans le secteur des matériaux composites. À cet effet, il apparaît plus opportun de retenir comme hypothèse l'implantation d'un programme de techniques des matériaux composites. Le faible niveau des inscriptions dans ce programme qui est offert exclusivement au Cégep de Saint-Jérôme ne permet pas d'envisager une autorisation à court terme, considérant les coûts impliqués et l'utilisation rationnelle des équipements de laboratoire.

Le Centre de technologies musicales

La mise en place d'un Centre de technologies musicales n'est pas l'affaire d'une année. Tout en considérant que le développement peut être mis en forme dans des délais raisonnables à l'interne, il faut aussi prendre en considération et compter sur des analyses, des évaluations ou des autorisations dans le suivi de nos demandes.

Planifié à l'origine sur une durée de trois ans, le développement vers un Centre de technologies musicales s'est poursuivi selon les étapes établies dans le projet déposé au Conseil d'administration en juin 1990. Pour assurer ce développement dans un contexte de croissance de la clientèle et de restriction des ressources, la direction des Services pédagogiques a confié le mandat de mener à terme le projet à la directrice adjointe, madame Françoise Richer. Ce faisant, elle s'est vu confier une bonne partie des responsabilités liées à la gestion du secteur de la musique, confirmant ainsi le statut particulier existant.

Au terme de la deuxième année du projet, les assises d'un futur centre spécialisé ont été consolidées par des demandes d'approbation de nouveaux programmes, à savoir : un D.P.E.C. en techniques de sonorisation et d'enregistrement musical pour faire suite à l'A.E.C. actuelle, le premier devant être autorisé à l'enseignement régulier sur une base permanente alors que le second était autorisé à l'éducation des adultes et financé sur une base temporaire via la filière dite des "clientèles temporaires"; une A.E.C. en conception sonore assistée par ordinateur et une A.E.C. en gestion des entreprises culturelles. Le projet d'un programme d'A.E.C. en musique liturgique et religieuse doit être complété avant de faire l'objet d'une demande d'approbation. Le développement du Centre dans son volet recherche est aussi assuré suite à la création du programme institutionnel de recherche géré par le C.I.R.M. (Comité institutionnel de recherche en musique). Cette année, une allocation de 0,25 ETC a été accordée pour soutenir un projet à saveur technologique. C'est ainsi que deux enseignants du Cégep, messieurs Alain Blanchette et Henri Tourigny, ont créé de façon conjointe une méthode de lecture rapide en musique supportée par un didacticiel informatisé. Par ailleurs, des rencontres avec des entreprises musicales tenues dans le contexte d'un Comité consultatif Cégep-milieu ont permis de mettre en

oeuvre de nouvelles pratiques de partenariat éducatif qui nous apparaissent essentielles aux développements pédagogique et technologique du secteur musique. Ces rencontres ont déjà produit quelques impacts positifs, notamment pour le prêt d'équipements au cégep, la mise en oeuvre de stages en entreprises et l'ouverture à une association plus soutenue dans la formation de nos élèves.

De façon transitoire et toujours dans la perspective d'un centre spécialisé, le Cégep entend se donner officiellement un Centre de technologies musicales en début de l'année prochaine. La démarche sera amorcée lorsque les approbations attendues pour les nouveaux programmes seront confirmées par la D.G.E.C.

Par ailleurs, le devis pédagogique du secteur musique a été revu dans la perspective du projet d'agrandissement. C'est dans ce nouveau cadre que prendra naissance le Centre de technologies musicales projeté. À cet égard, le devis présenté tient compte à la fois des besoins actuels et des perspectives de développement. C'est aussi dans cet environnement que le Cégep a implanté le Centre d'innovation Apple.

Avec le développement actuel de ses programmes à caractère technologique et l'émergence de la recherche didactique et disciplinaire, le secteur musique s'inscrit dans la perspective d'un centre spécialisé. Les volets de la recherche technologique et de l'assistance aux entreprises demeurent cependant des éléments à développer.

Le devis pédagogique

La prévision de clientèle établie dans notre plan de développement des programmes pour les années 1990-1995 a amené la D.G.E.C. à considérer une modification à la hausse de notre devis pédagogique actuel fixé à 1 300 élèves. Après une première lettre d'intention du Service de la planification des programmes qui reconnaissait le bien-fondé d'un devis de 1 500 élèves, l'année 1991-1992 a été marquée d'une série de discussions et d'échanges entre les autorités du Cégep et celles de la D.G.E.C. à partir d'une proposition de 1 600 élèves avancée par le sous-ministre à l'enseignement collégial. À l'appui de ce dossier, le Cégep a fait valoir les besoins liés au développement de ses programmes, dont ceux de musique notamment, et présenté une prévision mise à jour de ses effectifs étudiants pour les années 1991-2000. Cette prévision actualisée s'avérait nécessaire suite à une hausse appréciable de clientèle observée à la Commission scolaire des Chênes. Cette même prévision actualisée prenait en compte les nouvelles règles édictées concernant le devis pédagogique des collèges et leur incidence sur le mode d'allocation des ressources. La visite au Cégep, en date du 22 octobre 1991, de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, madame Lucienne Robillard, et du sous-ministre adjoint à l'enseignement collégial, monsieur Jacques Lanoux, a constitué un temps fort des processus d'identification et de justification des besoins qui sont à l'origine de la démarche de révision du devis pédagogique. En définitive, c'est en considérant comme réaliste notre prévision d'un sommet de clientèle de 2 085 élèves en 1997-1998, suivi d'une stabilisation de l'effectif autour de 1 910 élèves à compter de l'année 2000-2001, que les autorités de la D.G.E.C. ont proposé un devis pédagogique haussé à 1 800 élèves. C'est sur la base de ce devis que les parties ont convenu d'envisager un projet d'agrandissement correspondant. Le projet a été intégré au plan d'immobilisation triennal de la D.G.E.C. et le Conseil du trésor a donné son accord pour un ajout à l'édifice actuel du cégep correspondant à un investissement de 5 936 200 $.

Le dossier du devis pédagogique sera suivi d'un dossier de construction dans le plan de travail 1992-1993 du Cégep.

L'évaluation des apprentissages

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages prévoyait que les départements avaient jusqu'en 1991 pour se donner une politique spécifique. Au cours de l'année 1991-1992, la direction des Services pédagogiques a pris connaissance et analysé les 10 projets de politique déposés par autant de départements. À ce jour, les départements de musique, de philosophie et d'arts, langues et lettres n'ont pas soumis de projet à la direction des Services pédagogiques. Chacune des politiques analysées a fait l'objet d'une évaluation écrite sur la base de cinq critères : la congruence avec la politique institutionnelle et le Règlement pédagogique; l'harmonisation des cours; les objectifs d'évaluation; l'application de la politique et sa révision. De façon générale, les politiques départementales analysées répondent bien aux exigences de la politique institutionnelle. Dans une lettre sur l'état de la mise en oeuvre de notre politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages adressée à la présidente de la Commission d'évaluation du Conseil des collèges, madame Nicole Simard, la direction du Collège souligne cependant que certaines responsabilités départementales demeurent partiellement assumées. C'est le cas de l'harmonisation de la fréquence, des critères ou des standards d'évaluation; de l'harmonisation des objectifs et du contenu des cours; de l'application de la politique et de sa révision.

Au cours de l'année 1992-1993, la direction des Services pédagogiques entend assurer un suivi sur chacune des analyses faites au regard des éléments d'amélioration ou de correction proposés. De plus, un rappel sera formulé auprès des départements qui n'ont pas soumis un projet de politique au terme de l'année 1991-1992.

Dans un autre ordre d'idées, le Cégep a donné suite à une demande de la Commission d'évaluation du Conseil des collèges concernant la diffusion de notre politique institutionnelle auprès des élèves. C'est ainsi que le guide étudiant intègre désormais un résumé de notre politique institutionnelle. Tout en revenant sur les principaux éléments de la politique, le résumé vient aussi préciser à quels endroits et comment on peut consulter le texte intégral de la politique institutionnelle.

L'aide à l'apprentissage

Dans le suivi de travaux entrepris au cours de l'année 1990-1991, les Services pédagogiques ont consulté les départements et les services sur un projet institutionnel d'aide à l'apprentissage. Avec comme objectifs de valoriser l'éducation et les études, de placer l'élève au centre de nos préoccupations et d'intégrer les éléments essentiels d'un plan de formation de qualité, le projet propose des orientations institutionnelles et des actions à privilégier concernant le dossier de l'aide à l'apprentissage au Cégep. La consultation réalisée nous a conduit à confier à un comité de travail le mandat de revoir le projet à la lumière des commentaires et des suggestions formulés. Si on est généralement d'accord sur les orientations mises de l'avant, des précisions sont souhaitées sur les responsabilités, les intervenants, les ressources consenties et les priorités à établir. Il faut prévoir que le document consolidé sera soumis à nouveau à la consultation des départements et des services avant d'être proposé comme cadre institutionnel d'intervention en aide à l'apprentissage. Le suivi de ce dossier fera l'objet d'une fiche au plan de travail de l'an prochain.

Parallèlement à cette démarche de réflexion, certaines actions proposées dans le document de consultation ont cependant été réalisées au cours de l'année 1991-1992. À ce titre, soulignons la tenue d'activités PERFORMA auprès des enseignantes et des enseignants concernant la correction du français écrit, la modification du Règlement pédagogique à l'effet de limiter le nombre d'abandons permis par trimestre, la reconduction annuelle du projet d'accueil des nouveaux élèves, la responsabilisation accrue des A.P.I. concernant le cheminement des élèves d'un programme donné et leur implication dans les projets d'encadrement mis de l'avant par les départements. Ainsi, c'est dans une perspective de responsabiliser les élèves au regard de leur choix de cours que le Cégep a choisi de limiter le nombre d'abandons par trimestre. Cette mesure visait également à centrer notre discours et nos interventions sur la réussite scolaire et ses exigences.

À un niveau plus près du vécu des programmes, les départements ont initié et supporté plusieurs projets d'encadrement et de suivi des clientèles identifiées à risque. De façon générale, ces projets partageaient l'objectif d'assurer une meilleure transition entre les études secondaires et les études collégiales tout en visant une réduction des taux d'échecs et d'abandons. Les départements de techniques de bureau, de philosophie, de sciences de la nature, d'électrotechnique et d'arts, langues et lettres ont développé des projets dans ce sens. À l'initiative de monsieur Denis Bellavance, le Département d'informatique à mis sur pied et encadré les activités d'un Centre d'aide en informatique à l'intention des élèves de première année du programme.

Par ailleurs, le Centre d'aide en français avec ses activités multiples et son effet d'entraînement sur la réflexion entourant le dossier de l'aide à l'apprentissage doit également être mis en évidence en ce qui a trait aux réalisations auprès des élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage au Cégep.

La langue

Le dossier de la langue a évolué autour de quatre objets de travail au cours de l'année 1991-1992 : l'aide aux élèves ayant des difficultés en français, l'importance du français à l'admission, la concertation régionale et l'épreuve ministérielle en français.

Le projet de Centre d'aide en français adopté par le Conseil d'administration en février 1988 était initialement planifié sur une durée de trois ans. Au cours de l'année 1991-1992, le vécu du Centre dans ses volets fréquentation, activités réalisées, développements intervenus et suivi des élèves a fait l'objet d'un bilan qui a été soumis au comité institutionnel de la langue. Il a été convenu d'apporter certains ajouts au niveau des données statistiques et de revoir leur présentation sous divers aspects avant de soumettre le document au Conseil d'administration.

Après ces trois premières années identifiées comme la période d'implantation du Centre d'aide en français, un nombre record d'assistantes et d'assistants inscrits au cours de relation d'aide en français écrit et de bénévoles suffisent tout juste à répondre à la demande d'aide en provenance des élèves en difficulté. À un autre niveau, les enseignantes et les enseignants sont de plus en plus nombreux à référer vers le Centre les élèves qui présentent des lacunes en français. Les responsables du CAF identifient cependant que la fréquentation ne rejoint pas encore suffisamment les élèves du secteur professionnel et ceux de deuxième et de troisième année. Un effort sera déployé en ce sens au cours de l'année 1992-1993.

Toujours dans le but d'améliorer le français écrit des élèves, le Département d'arts, langues et lettres a poursuivi pour une deuxième année l'expérience de cours jumelés en français pour des groupes d'au plus 25 élèves chacun. Les quatre groupes ainsi formés, dont trois au trimestre d'automne et un au trimestre d'hiver, ont eu six périodes de cours en français par semaine (cours 956-004 et 601-103). Les élèves inscrits dans ces groupes avaient obtenu moins de 70 % en français dans les deux premières étapes de 5e secondaire et moins de 60 % dans une composition administrée par le Cégep à l'admission. Le Département a également encadré de façon particulière trois groupes de français 601-103 pour les 90 nouveaux élèves, mis à part ceux des groupes jumelés mentionnés plus haut, qui avaient la plus basse moyenne pondérée au secondaire. Ce projet sera poursuivi l'an prochain et fera l'objet d'un bilan approfondi en 1992-1993 après trois ans d'expérimentation.

Le comité de concertation régionale qui regroupe les quatre cégeps de la région administrative 04 et l'U.Q.T.R. s'est réuni à deux occasions au cours de l'année. Le comité a servi de lieu d'échanges et d'informations sur les pratiques des cégeps en ce qui a trait aux mesures d'aide et d'encadrement à l'intention des élèves identifiés comme faibles en français. Il s'est également penché sur les conditions d'administration de l'épreuve ministérielle de français du mois de mai 1992 et sur l'utilisation qu'en feront les universités. Malgré les réticences de la majorité des cégeps concernant les objectifs et la portée de l'épreuve ministérielle de français qui reprend la forme de l'examen ministériel de 5e secondaire, la D.G.E.C. a donné suite à son projet sans modifier ses orientations de départ. Au niveau local, l'épreuve a rejoint 269 candidates et candidats à des études universitaires à compter de septembre 1992. L'administration de l'épreuve a eu lieu dans le gymnase, ce qui a constitué une première pour des examens regroupés. La surveillance a été assumée par le personnel des Services pédagogiques.

À titre de première expérience en 1991-1992, l'obligation d'avoir réussi le cours de français de 5e secondaire pour être admis au Cégep n'a pas créé de problèmes particuliers. En pratique, la majorité des élèves admis conditionnellement suivant cette nouvelle obligation se sont inscrits et ont réussi l'examen de reprise de français de 5e secondaire, assurant ainsi leur admission au Cégep pour le début du trimestre d'automne. Seulement six élèves n'ont pas été admis à l'automne faute d'avoir réussi le cours de français de 5e secondaire. Il faut se féliciter de cette mesure et de son incidence sur la réussite des élèves. Au Cégep de Drummondville, "le français ça compte".

L'organisation scolaire

Monsieur Marc Boivin a été nommé adjoint à l'organisation scolaire en août 1991. Il faut noter que ce secteur des Services pédagogiques englobe le service des aides pédagogiques, l'organisation scolaire ainsi que le service de l'admission. Le programme Sport-Études et le dossier des élèves handicapés relèvent aussi de ce secteur. L'arrivée de monsieur Boivin et le départ de messieurs Pierre Lemieux et Fernand Gagné ont entraîné un nouveau partage des tâches à l'intérieur du Service. C'est ainsi que les activités reliées au registrariat ont été ventilées à l'intérieur des ressources du Service. Pour la première année, les aides pédagogiques ont eu à traiter les demandes d'admission transmises du SRAM tout en conservant leurs activités habituelles concernant l'aide à l'apprentissage et le support aux élèves. Ce fut une année bien

remplie où la collaboration de tous et de toutes a été appréciée. Un guide de gestion traitant des volets de l'organisation scolaire et du registrariat a été produit pour que chaque intervenant du Service puisse avoir sous la main les documents pertinents à l'exercice de ses responsabilités. Un autre travail priorisé par les membres du Service constitue la mise en place de politiques sectorielles. Il s'agit ici de documenter les opérations reliées à la gestion de l'organisation scolaire. Les travaux ont débuté cette année et se poursuivront l'an prochain. L'objectif est de clarifier les procédures tout en améliorant l'information à la clientèle.

Concernant les services offerts à la clientèle Sport-Études, le Cégep a proposé pour la première fois cette année des grilles-horaire intégrées à l'enseignement régulier. L'expérience est jugée satisfaisante jusqu'ici même si les transferts inter-collèges demandent une attention particulière.

En dernier lieu, notons que la clientèle handicapée du Cégep a été intégrée sans problème aux cours réguliers. Seuls quelques ajustements ont été effectués au mobilier dans les classes. Tous les enseignants concernés ont été rencontrés pour que chacun puisse adapter ses interventions au type d'handicap de ses élèves.

La recherche et le développement, le support à l'enseignement et le secteur musique

Le Service de recherche et développement, les activités de support à l'enseignement et le secteur musique sont sous la responsabilité de la directrice adjointe aux Services pédagogiques, madame Françoise Richer.

Dans l'ensemble, les principales activités de ces secteurs ont porté sur la réalisation des projets identifiés au plan de travail 1991-1992 du Cégep. Aussi, la gestion quotidienne des opérations liées à l'informatique de pédagogie, au perfectionnement des enseignantes et des enseignants et à l'accomplissement des tâches spécifiques à chacun des secteurs concernés a été la première préoccupation de l'équipe du Service. C'est avec le souci de bien servir les usagers de ces différents secteurs qu'ont été mises en oeuvre les réalisations de l'année 1991-1992. Ces réalisations sont présentées sous le chapeau des dossiers traités, notamment ceux de Recherche et développement, du perfectionnement, de l'informatique de pédagogie, du Centre de documentation, du Service audiovisuel, du secteur musique, du secteur des A.P.O. et de PERFORMA.

Le Centre de documentation

Cette année, l'acquisition de la documentation et le développement des différentes collections se sont faits en priorisant les besoins documentaires exprimés dans les médiagraphies des plans de cours et les besoins documentaires liés aux travaux d'apprentissage des élèves. Nous avons intégré 947 nouveaux titres à la collection ainsi que 274 documents audiovisuels. La documentation acquise au cours des deux derniers trimestres a été diffusée par le biais de trois cahiers de nouveautés. La banque Renard comptait, au 26 mai 1992, 9 750 notices représentant 11 917 documents physiques. En 1991-1992, nous avons ajouté 2 276 notices dont 1 324 étaient liées à la saisie rétrospective. Soulignons que madame Henriette Dion assure la coordination du comité provincial portant sur le traitement rétrospectif. Au niveau des périodiques, la collection reste sensiblement la même que l'an passé avec ses 225 titres.

Au plan des statistiques concernant la documentation imprimée, 21 543 prêts furent enregistrés ce qui représente une augmentation de 3 280 prêts sur le vécu de l'an dernier. Le "désherbage" de nos collections a été au coeur de nos préoccupations concernant la gestion documentaire en 1991-1992. Nous en avons fait une question d'écologie. Cette opération majeure consiste à mettre à jour les collections par un élagage ou une actualisation de la documentation. L'objectif visé est de rendre disponible aux élèves des documents pertinents en éliminant les documents désuets. Ce processus s'est fait par département, en concertation avec les enseignantes et les enseignants qui sont les antennes de la bibliothèque auprès des élèves du Cégep. Neuf critères retenus pour cette opération ont servi de guides dans la sélection des ouvrages à éliminer.

En ce qui concerne la documentation audiovisuelle, les statistiques indiquent une augmentation de 250 prêts par rapport au total observé l'an passé.

Une autre préoccupation du personnel du Centre de documentation portait sur la sensibilisation des usagers au fait que la documentation pédagogique est une richesse collective. À cet effet, un inventaire des collections dans les départements et les services a été fait pour les années 1990-1991 et 1991-1992 en mettant l'accent sur les titres disparus et sur les modalités de contrôle de cette documentation qui demeure la propriété du Cégep au même titre que la documentation acquise par le Centre des médias. L'analyse des différentes modalités de contrôle identifiées par les départements révèlent certaines lacunes. C'est un dossier à suivre.

La formation documentaire à l'intention des élèves a fait l'objet de deux démarches, l'une collective et l'autre individuelle. Ces démarches visent essentiellement à développer les habiletés et les compétences requises pour la recherche en bibliothèque. Les deux responsables du Centre des médias agissent de concert avec le Département de philosophie pour la poursuite de cet objectif.

Par ailleurs, la responsable du Centre de documentation a participé de façon très active à l'établissement d'une politique d'élaboration et de gestion des plans de cours en y apportant une contribution spécifique au regard de la médiagraphie. Déjà au trimestre d'hiver 1992, on pouvait observer des améliorations importantes dans la présentation des médiagraphies dans les plans de cours. Elle a aussi contribué au développement de la vie pédagogique et culturelle du Cégep par son engagement et sa participation à diverses activités.

À ce titre, soulignons sa collaboration au projet de la Société pour la promotion des arts de Drummond qui vise à doter le Centre de documentation d'une collection d'oeuvres d'art. Cinq oeuvres ont été offertes dans le cadre de la dernière année, une par l'Association générale étudiante, trois par la Société de promotion et une par madame Denise Pinard.

Le fonctionnement du prêt en bibliothèque aux usagers du Service de l'éducation des adultes a aussi été l'une des préoccupations de la responsable du Centre des médias. Des rencontres avec les professionnels du Service de l'éducation des adultes ont amené les principaux intéressés à redéfinir les différentes opérations liées au prêt et au retour des volumes pour la clientèle du S.E.A. Mentionnons notamment :

. la gestion des acquisitions
. la gestion du prêt
. la gestion du prêt des volumes déjà en inventaire
. la gestion du retour des volumes.

Ce bilan des opérations précise les mécanismes qui assureront une gestion efficace des activités dans ce secteur. Aussi, l'inventaire de la documentation prêtée a été produit par le Centre de documentation. Depuis le trimestre d'hiver 1992, nous assurons le service de prêt des documents didactiques du Service de l'éducation des adultes.

Le Service de l'audiovisuel

Après quelques années d'absence, le Service de l'audiovisuel intégrait les activités d'accueil du Centre des médias où se retrouvent également le Département de philosophie et la responsable du Centre de documentation. Au vécu, cette pratique s'avère rentable pour les élèves et en ce sens, elle reviendra au plan de travail de l'an prochain.

Les statistiques concernant le prêt à l'audiovidéothèque indiquent une augmentation d'environ 25 % de la fréquentation de ce Service en 1991-1992. Cette hausse provient en partie de l'intégration des collections de disques compacts des secteurs musique, arts et danse et de la radio-étudiante. De plus, la demande d'écoute de pièces musicales est en croissance et cela amène des problèmes d'espace.

L'intégration du service des achats de la documentation audiovisuelle s'est terminée au trimestre d'hiver 1992. À la lumière des réalisations produites, l'opération s'avère une réussite complète.

Deux offres de service dans le programme PERFORMA ont permis au responsable du Service, monsieur Pierre Boucher, de vivre une première en 1991-1992. À l'automne 1991, une activité "Psychologie et audiovisuel" a rejoint 15 enseignantes et enseignants. À l'hiver 1992, l'activité "Initiation à la production audiovisuelle" a rejoint 12 personnes. Quoique l'évaluation de ces activités ait été très positive, certains ajustements seront apportés pour mieux répondre aux attentes des intéressés.

Concernant les ressources affectées au Service, il faut prévoir le remplacement de certains équipements, particulièrement au studio de télévision où les équipements sont déjà en place depuis dix ans. Dans une perspective plus globale, le Service de l'audiovisuel entend poursuivre l'étude du dossier comprenant l'ensemble des ressources didactiques. C'est un dossier à suivre pour encore deux autres années.

Le responsable du Service a aussi contribué au développement de la radio-étudiante par la préparation d'ateliers de formation à l'intention des animateurs. Ces rencontres

semblent avoir été particulièrement profitables. Il a aussi participé activement à la mise en oeuvre de la cérémonie du Mérite éducatif en y apportant la contribution nécessaire au plan du support audiovisuel.

Soulignons aussi que monsieur Pierre Boucher s'est vu décerné une mention d'honneur au Prix 1991-1992 de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science pour la réalisation du document portant sur le S.I.M.D.U.T. (système d'identification des matières dangereuses utilisées au travail).

L'informatique de pédagogie

L'année 1991-1992 a été bien remplie en termes de développements informatiques reliés à la pédagogie. Les projets prévus à la phase III du premier plan triennal de l'informatique ont été réalisés. Soulignons notamment l'implantation d'un nouveau laboratoire informatique de technologie 486 pour les enseignements dédiés au programme de techniques informatiques. Par ailleurs, l'implantation d'un deuxième laboratoire A.P.O. dans l'environnement des départements de sciences de la nature et de philosophie s'est effectuée telle que planifiée pour répondre aux besoins grandissants des usagers. D'autres besoins ont été comblés par la réaffectation d'appareils du parc existant, soit en sciences humaines et à l'éducation des adultes.

Parallèlement à ces réalisations, les membres du comité d'informatique de pédagogie ont mis en oeuvre un second plan triennal de développement. Après avoir procédé à l'analyse des besoins présentés au début du trimestre d'hiver 1992, le comité a établi les grandes orientations à privilégier dans le deuxième plan triennal. Globalement, les besoins exprimés pour 1992-1995 correspondent à des investissements estimés à 367 500 $. Pour répondre à ces besoins, il faudra compter sur les subventions accordées par la D.G.E.C. lors des révisions de programme et sur les budgets annuels normalisés du Cégep en investissement.

Par ailleurs, à la lumière des commentaires émis par les coordinations départementales et en considérant le fait que les récents développements de l'informatique de pédagogie ont élargi le nombre d'intervenants dans ce secteur d'activités, un sous-comité a été formé pour repenser la structure initiale créée il y a trois ans et qui correspond plus ou moins aux situations rencontrées en 1992.

Le secteur musique

Ce secteur, sous la responsabilité de monsieur Gilles Fortin, a continué en 1991-1992 à maintenir l'effervescence qui le caractérise depuis plusieurs années. Cette effervescence rejoint les différents champs d'application des enseignements dispensés, à savoir la musique préuniversitaire, la musique professionnelle et les technologies musicales.

Plusieurs enseignantes et enseignants de ce secteur ont participé à la série de concerts offerts par le Cégep. Ils ont également contribué à la mise en place de l'Orchestre à cordes de Drummondville qui en était à sa première saison artistique.

Diverses parutions publiques à Drummondville ou ailleurs au Québec impliquant les enseignantes et les enseignants du secteur musique sont aussi à souligner.

Toutes ces activités auront su contribuer une fois de plus à la renommée d'excellence de notre secteur musique.

Par ailleurs, plusieurs intervenantes et intervenants du secteur

musique ont collaboré à l'évolution du projet de Centre de technologies musicales. Comme mentionné précédemment, l'année 1991-1992 a été fructueuse au regard de ce projet, planifié il y a deux ans, et les étapes de la mise en oeuvre sont en bonne partie réalisées.

Secteur PERFORMA et des A.P.O.

Sous la responsabilité du conseiller pédagogique, monsieur Donald Grondin, seize activités de perfectionnement ont été tenues dans le cadre de PERFORMA. Ces activités ont rejoint les champs de la "Didactique" (2), de la "Planification de l'enseignement" (3), "des A.P.O." (3), des "Stratégies d'étude et d'apprentissage" (5), de l'"Intervention pédagogique" (1), de la "Technologie audio-scripto-visuelle" (2) et de l'"Apprentissage et enseignement" (1). Globalement, il y a eu 174 inscriptions pour 67 participants à ces activités, ce qui totalise 2 640/heures/élèves de formation. Au regard des A.P.O., monsieur Grondin a collaboré à la mise en fonction d'un deuxième laboratoire dans l'environnement du Département des sciences de la nature. Il a aussi assumé la gestion des deux laboratoires en fournissant le support aux enseignantes et aux enseignants pour la production de matériel didactique à l'aide à l'ordinateur. Il a aussi participé aux travaux du comité informatique de pédagogie.

En ce qui concerne le volet animation, le conseiller a collaboré à l'organisation des deux journées pédagogiques, la première portant sur le plan de cours et la seconde sur la formation fondamentale. L'évaluation des enseignements a été un dossier de développement important de ce secteur, notamment par la rédaction d'un document de travail à partir des travaux de messieurs Daniel Roy et Raymond Dufresne. Il faut souligner aussi l'expérimentation d'une nouvelle technologie pour la saisie et le traitement des données et l'élaboration d'une banque d'items. Concrètement, le conseiller pédagogique a contribué à l'évaluation de tous les cours du Département d'informatique, de certains cours du Département de philosophie et des cours confiés aux nouveaux professeurs du Département d'arts, langues et lettres.

La diffusion du feuillet d'information "Carrefour pédagogique" s'est poursuivie cette année en expérimentant une nouvelle formule visant à rejoindre de façon privilégiée et plus fréquente les gens à l'interne sur des thèmes reliés à nos préoccupations institutionnelles.

Recherche et développement

Les principales activités du Service de recherche et développement ont convergé autour des grands axes de développement identifiés par le direction des Services pédagogiques en début d'année, à savoir : l'aide à l'apprentissage, l'approche programme, la planification de l'enseignement, l'évaluation de l'enseignement et la formation fondamentale de l'élève. Ces thèmes ont monopolisé les actions majeures du Service dans l'animation de la vie pédagogique au Cégep. Un guide de rédaction des plans de cours a été produit et soumis à la consultation départementale. Une première version expérimentale a été mise à l'essai et la direction des Services pédagogiques a procédé à une appréciation de tous les plans de cours produits par les enseignantes et les enseignants après adoption par les départements.

Une évaluation globale faisant état des points forts ainsi que des éléments susceptibles d'amélioration a été remise aux départements pour chacun des plans de cours sous leur responsabilité. L'expérience s'est avérée une réussite et plusieurs

enseignantes et enseignants ont réitéré leur engagement à participer à cette démarche qui vise essentiellement à mieux informer les élèves et à les aider, en bout de ligne, à se construire un plan d'études. L'expérience sera poursuivie au trimestre d'automne 1992.

Comme autre dossier, la responsable du Service, avec la collaboration d'un consultant, monsieur François Grisé, a procédé à l'élaboration d'une demande de subvention à Emploi et Immigration Canada dans le cadre du programme Intégration professionnelle, option "Alternance Travail-Études" (ATE). Depuis deux ans, le Cégep envisageait la possibilité d'implanter la formule du système coopératif pour certains programmes du secteur professionnel.

Le projet a été retenu de façon officielle par les départements de bureautique et de T.E.E.I. Une première démarche a consisté à obtenir l'autorisation de la D.G.E.C. pour dispenser ce type d'enseignement dans ces deux programmes. Une deuxième démarche a été réalisée avec le dépôt d'une demande officielle de subvention de l'ordre de 200 000 $ au ministère fédéral, conformément à l'entente fédérale-provinciale qui régit l'option Alternance Travail-Études. Une réponse favorable a été fournie au Cégep et la subvention annoncée sera de l'ordre de 150 000 $ pour les quatre prochaines années. Certaines précisions restent à apporter au dossier avant de signer le contrat prévu à cet effet. Le suivi de ce dossier sera assumé par le responsable du Service de l'organisation scolaire, monsieur Marc Boivin. C'est, à n'en pas douter, une belle réussite du Cégep de Drummondville; la formation professionnelle se verra bonifiée par une valeur ajoutée importante amenée par la contribution du marché du travail à notre mission d'éducation et de formation.

Dans le cadre des différents programmes de recherche et de perfectionnement, la responsable du Service a assumé la responsabilité de l'animation et du suivi administratif des projets mentionnés. La gestion du comité de perfectionnement des enseignants et des enseignants fait aussi partie des tâches relevant du Service de recherche et développement. Le bilan des opérations reliées à la recherche et au perfectionnement apparaît aux pages suivantes.

PROJETS DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECHERCHE SUBVENTIONNÉS PAR LA D.G.E.C. ET PAR LE CÉGEP

PERFECTIONNEMENT COLLECTIF

Titre du perfectionnement	trimestre	responsable	Nombre de participants
Perfectionnement en Harmonie-jazz	A-1991	Richard Ferland	2 prof.

ADAPTATION AUX TECHNOLOGIES ET AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES

Titre du perfectionnement	année	bénéficiaire(s)	Allocation
Familiarisation à de nouvelles technologies informatiques	Hiver 1992	Diane Gamache	0,449 E.T.C.
Perfectionnement didactique en électrotechnique	1991-1992	Alain Bélisle Daniel Caron Patrice Murphy Gilles Turgeon	0,60 E.T.C.

PROGRAMME DE STAGE EN ENTREPRISE

Perfectionnement en studio de son professionnel	Hiver 1992	Daniel Caron	0,03 E.T.C.

PROGRAMME D'AIDE À LA RECHERCHE SUR L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE (PAREA)

Logiciel "Harmoniste" (Arrangeur)	1991-1992	Henri Tourigny Richard Ferland	0,25 E.T.C.

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE IMPRIMÉ

Harmonie-jazz	1991-1992	Richard Ferland	20 325 $

PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DIDACTIQUE INFORMATISÉ

Mathimages	1991-1992	Hélène Bouchard	9 450 $
Logiciel "Harmoniste" (Arrangeur)	1991-1992	Henri Tourigny Richard Ferland	13 125 $

COMITÉ INSTITUTIONNEL DE RECHERCHE EN MUSIQUE (C.I.R.M.)

Lecture rapide en musique	1991-1992	Alain Blanchette Henri Tourigny	0,25 E.T.C.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Membres du comité

Personnel enseignant :	Collège :
Marc Boucher	Micheline Dionne
Paul-André Girouard	Françoise Richer
Francine Pépin	

État du budget 1991-1992

Disponibilités :	-résiduel transféré	10 000,00 $
	-budget alloué	19 728,00 $
	-prime d'éloignement	7 454,00 $
	TOTAL	37 182,00 $
Dépenses :	-scolarité et inscriptions	19 097,29 $
	-déplacements et séjours	13 772,51 $
	TOTAL	32 869,80 $
Solde :		4 312,20 $

Répartition du budget par département

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	MONTANT ACCORDÉ
Arts, langues et lettres	4	972,06 $
Éducation physique	3	1 960,88 $
Électrotechnique	2	2 549,15 $
Informatique	2	1 462,75 $
Mathématiques	3	5 511,00 $
Musique	2	2 519,97 $
Sciences de la nature	1	225,57 $
Soins infirmiers	12	4 496,79 $
Sciences humaines	2	528,54 $
Techniques administratives	5	1 617,20 $
Techniques de bureau	2	593,68 $
PERFORMA		
11 départements (300 heures de cours)	67	9 388,22 $
Cotisation ME-DE* (1990-1991)		1 043,99 $

* ME-DE = Maîtrise en enseignement - Diplôme en enseignement

DONNÉES RELATIVES AUX DÉPARTEMENTS

Départements	NP	PE	DCD	DS	CST	MED	CIM
Éducation physique	8,88	-	0,60	0,35	-	-	80,94
Soins infirmiers	12,80 [4]	-	0,86	-	1,50	2	76,49
Sciences de la nature	9,99	-	0,48	-	1,72	-	81,02
Mathématiques	9,28	-	0,45	-	2,50	-	79,07
T.E.E.I.	6,84	-	0,43	-	1,70	-	76,58
Électrotechnique	5,74 [4]	0,63	0,39	-	-	-	78,35
Sciences humaines	13,00	-	0,61	-	0,50	-	79,44
Philosophie	7,97	-	0,38	0,88	1,00	-	76,69
Tech. administratives	7,80 [4]	-	0,42	0,11	1,00	-	78,29
Techniques de bureau	4,03	-	0,40 [5]	-	0,50	-	81,34
Informatique	5,83	0,45	-	-	0,84	-	79,59
Arts, langues et lettres	15,26 [6]	-	0,60	-	0,50	1	80,41
Musique	24,02 [4]	-	0,74	-	1,20	-	83,58
Total :	131,44	1,08	6,36	1,34	12,96	3*	79,85**

DONNÉES COMPARATIVES

Personnel enseignant (en équivalent temps complet)	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Chargés d'enseignement	113,90 ETC	123,36 ETC	131,44 ETC
En congé	10,60	12,76	12,96
Mises en disponibilité	7	4	3

Légende :

NP	Nombre de professeurs chargés d'enseignement
PE	Allocation de perfectionnement de la D.G.E.C.
DCD	Dégrèvement accordé pour la coordination départementale
DS	Dégrèvement syndical
CST	Congé sans traitement
MED	Professeur mis en disponibilité
CIM	Charge individuelle moyenne (inclut les dégrèvements départemental et syndical)
*	Ces ressources ont cependant été utilisées en très grande partie dans le cadre de charges d'enseignement
**	CIM (moyenne)
ETC	Équivalent temps complet

[4] Inclut une allocation pour le programme de techniques de sonorisation et d'enregistrement musical.

[5] Assumée par le Cégep.

[6] Inclut une allocation de 0,50 ETC pour supporter les activités du Centre d'aide en français.

Les activités départementales

La lecture des rapports annuels des départements révèle des préoccupations avant tout pédagogiques. De façon générale, ce sont des dossiers comme l'encadrement des élèves en difficulté, la transition secondaire-collégial, l'évaluation des apprentissages, l'amélioration des plans de cours ainsi que la révision, la mise à jour et le suivi des programmes, qui déterminent les priorités de travail des départements. C'est de façon sommaire et sans reprendre toutes les activités mentionnées que la section qui suit fait état des principales réalisations de chacun des départements au cours de l'année 1991-1992.

Éducation physique

Les activités de ce département au cours de l'année 1991-1992 ont porté principalement sur l'adoption d'une politique départementale en évaluation des apprentissages et sur l'élaboration d'un programme d'éducation physique qui répond aux objectifs ministériels de cette discipline. La réflexion entourant le concept d'un programme en éducation physique rejoint également la préoccupation d'une formation fondamentale et d'un cheminement intégré et cohérent des élèves concernant les quatre cours obligatoires de cette discipline.

Sciences de la nature

Depuis quelques années, le thème de l'aide à l'apprentissage fait partie intégrante des préoccupations départementales. À ce jour, le département a expérimenté différentes approches avec les objectifs de réduire les taux d'échecs et d'abandons dans les cours de sciences et d'assurer une meilleure transition entre le secondaire et le collégial. C'est sur la base de ces objectifs que le département a repris la formule de cours d'appoint en chimie et en physique pour les élèves en provenance du secondaire qui n'avaient pas les préalables requis pour intégrer certains cours du programme de leur choix. Le département a également encadré de façon plus particulière des groupes d'élèves jugés faibles dans les cours de chimie 101 et de physique 101. Pour chacun de ces groupes, l'horaire des élèves prévoyait une sizième heure de cours, d'encadrement et d'exercices. Toujours dans un souci d'arrimage avec les programmes du secondaire, les enseignantes et les enseignants de sciences ont rencontré leurs vis-à-vis de la Commission scolaire des Chênes lors d'une demi-journée de travail qui a porté principalement sur l'implantation du nouveau programme en sciences du secondaire. Parmi d'autres activités, les membres du département ont collaboré à la rédaction d'un guide méthodologique des sciences de la nature. C'est avec l'objectif d'harmoniser les directives des différentes disciplines du programme de sciences et de fournir aux élèves un guide unique pour tous les cours de sciences que le guide a été produit. Il traite des principales étapes nécessaires à la résolution de problèmes, de la rédaction des rapports de laboratoire et du calcul des erreurs et des incertitudes. Le département a aussi travaillé à illustrer le guide méthodologique à partir d'un vidéo qui reprend ses principales parties.

Mathématiques

Au cours de l'année 1991-1992, plusieurs dossiers relatifs aux programmes ont été abordés par le département : l'implantation du cours de méthodes quantitatives dans le nouveau programme de sciences humaines, l'évaluation du vécu de la première année de ce programme, l'analyse des contenus proposés pour les cours de mathématiques du nouveau programme d'électrotechnique et l'élaboration d'une nouvelle grille de cours pour le programme révisé de sciences de la nature. Le département a également amorcé l'examen et

la refonte de tous les objectifs généraux, terminaux et intermédiaires des cours sous sa responsabilité. Il faut aussi souligner sa participation, via la coordination provinciale, à la consultation sur les cours d'appoint en mathématiques où la question des crédits accordés à ces cours a été soulevée.

Sciences humaines

Le plan de travail du département pour l'année 1991-1992 s'articulait principalement autour de l'implantation du nouveau programme de sciences humaines et de la revalorisation de ce secteur de la formation. En ce qui a trait au nouveau programme, les travaux ont avant tout porté sur les cours de méthodes quantitatives et de méthodologie des sciences humaines et sur l'activité d'intégration en fin du programme. Tout en soulignant son désaccord avec la décision de la direction des Services pédagogiques à l'effet de confier la prestation du cours de méthodes quantitatives aux enseignantes et aux enseignants de mathématiques, le Département de sciences humaines a collaboré à préciser l'approche souhaitée dans ce cours ainsi qu'au choix du volume de référence. C'est par ailleurs à partir d'un comité de travail que le département a dégagé les grandes orientations du cours de méthodologie des sciences humaines. Ces orientations comportent la nécessité de voir les trois méthodes propres aux sciences humaines, d'inclure des aspects méthodologiques du travail intellectuel, de faire un plan de cours commun et d'évaluer l'enseignement de ce cours. Le département a également voulu que la prestation de ce cours soit multidisciplinaire afin qu'il constitue une application tangible de l'approche programme. Les règles d'attribution disciplinaire du cours de méthodologie de sciences humaines, élaborées de façon conjointe par le département et la direction des Services pédagogiques, tiennent compte de cette vision programme. À la suggestion du Cégep, le département a préparé une demande d'allocation dans le cadre du programme d'adaptation aux technologies et aux programmes d'études afin de finaliser sa réflexion sur la forme et le contenu que pourrait prendre l'activité d'intégration prévue au quatrième trimestre du nouveau programme. La demande vise aussi à assurer le perfectionnement requis des enseignantes et des enseignants concernés. La D.G.E.C. a fourni une réponse positive à cette demande qui prévoit une libération de 0,30 ETC pour l'année 1992-1993. Cette démarche de réflexion et de perfectionnement s'inspirera également des travaux ou des projets en cours dans les autres cégeps.

Dès le début de l'année, le département a amorcé une réflexion suivie sur la revalorisation du programme de sciences humaines. Les priorités retenues prennent plusieurs formes : utiliser les trois premières périodes de cours en début d'un trimestre pour présenter le plan de cours et situer la discipline concernée dans le programme de sciences humaines; insister sur la présence aux cours; exiger un travail des élèves en dehors de la classe qui correspond à la pondération officielle du cours; adopter des formes d'évaluation qui obligent un travail assidu de la part des élèves; appliquer plus systématiquement et plus rigoureusement la politique départementale à l'effet d'accorder au minimum 10 % des points à la qualité du français écrit dans les travaux des élèves; assurer que la proportion minimale accordée à l'évaluation du travail individuel d'un élève, au regard des évaluations d'équipe, compte pour au moins 50 % de l'évaluation d'un cours.

Philosophie

Le département a poursuivi ses travaux sur des contenus communs minimaux pour les quatre cours obligatoires de philosophie et sur une séquence des habiletés intellectuelles à l'intérieur de ces cours. Cette démarche s'est inscrite en parallèle avec les priorités de la coordination provinciale de philosophie sur le même sujet. À un autre niveau, les enseignantes et les enseignants de philosophie ont fait porter plusieurs de leurs réflexions sur la rédaction des objectifs terminaux des cours et sur la gestion et l'appréciation des plans de cours. La didactique de la philosophie a également fait l'objet d'échanges lors de journées d'études en fin d'année.

Arts, langues et lettres

Au cours de l'année 1991-1992, les membres du département ont fait cheminer plusieurs dossiers dont celui de l'aide à l'apprentissage, par le biais des cours jumelés 601-103 et 956-004. Grâce à une activité PERFORMA, les professeurs de français ont pu élaborer ensemble les éléments essentiels du cours de français écrit : récupération. L'équipe des enseignants appelés à donner ce cours s'est élargie, assurant ainsi une certaine rotation. Encore cette année, une composition française d'examen a servi d'outil de dépistage de la clientèle faible en français. Des professeurs de français ont participé à son organisation et ont supervisé la séance de correction assurée par une équipe de 22 correcteurs et correctrices formés par le CAF. Des professeurs de français ont aussi participé activement à la préparation des élèves finissants en vue de l'épreuve ministérielle de français. Dans un autre ordre d'idées, les comités de soutien pédagogique - mis sur pied par le département pour offrir du support aux nouveaux enseignants - ont été très actifs. Les rencontres, nombreuses et fructueuses, ont permis de mieux intégrer les nouveaux et les nouvelles. Enfin, les membres du département ont organisé des rencontres où les discussions ne portent que sur des aspects pédagogiques. Ces discussions ont révélé la nécessité d'associer certaines responsabilités et certains devoirs aux droits des élèves.

Soins infirmiers

L'année a été marquée par la préparation de la venue du comité d'inspection professionnelle de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec (O.I.I.Q.). À cet effet, les enseignantes et les enseignants du département ont formé des comités de travail afin de procéder à l'évaluation de leur compétence professionnelle au regard de la démarche de soins infirmiers. Ce dossier a été préparé de façon individuelle à partir d'un questionnaire d'auto-évaluation et de façon collective par le biais d'un questionnaire de discussion de groupe. Dans un autre ordre d'idées, le département a actualisé sa politique d'évaluation des apprentissages tel qu'annoncé dans son plan de travail. Il a aussi travaillé à l'amélioration de ses plans de cours pour les rendre conformes aux attentes énoncées dans le document "Plan de cours" produit par la direction des Services pédagogiques.

Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière

Les enseignantes et les enseignants d'estimation et d'évaluation immobilière ont établi leurs priorités de travail de l'année 1991-1992 autour de l'implantation de la deuxième année du nouveau programme de T.E.E.I. Un premier bilan réalisé en fin d'année avec les collèges Notre-Dame-de-Foy et André-Grasset indique une amélioration de la formation des élèves par rapport au vécu de l'ancien programme. Plusieurs enseignants du département ont aussi concerté leurs énergies pour assurer la mise en place

d'un nouveau logiciel en estimation. Le logiciel "Estimating Plus", dans le cours estimation/architecture, a nécessité la création d'une banque de données importante et un perfectionnement des enseignants concernés.

Électrotechnique

Deux dossiers ont retenu plus particulièrement l'attention du Département d'électrotechnique au cours de l'année : la révision des programmes de la famille d'électrotechnique et l'encadrement des élèves inscrits en première année du programme.

L'implantation de la première année des nouveaux programmes de la famille d'électrotechnique était prévue pour l'automne 1992. C'est dans cette perspective que le département a choisi le maintien du programme électronique "option ordinateurs" et préparé le devis pédagogique requis à cet effet. Les enseignants se sont aussi familiarisés avec l'approche systémique qui constitue un élément important de la refonte de ces programmes. Suivant la planification établie, la D.G.E.C. devait assurer un perfectionnement collectif sur ce sujet à l'échelle du réseau. En pratique, l'absence de suivi concernant cette intention a obligé le conseiller pédagogique à développer une activité de perfectionnement au plan local qui a rejoint quatre enseignants du département. Le retard de la D.G.E.C. à amorcer le perfectionnement requis pour l'implantation des nouveaux programmes de la famille d'électrotechnique doit être mis en relation avec la décision de la Ministre de reporter l'implantation prévue pour l'automne 1992 au profit d'une expérimentation préalable dans une dizaine de cégeps sur une durée de trois ans. Au cours du trimestre d'automne, le Département d'électrotechnique a également repris le projet d'encadrement mis en place en 1990-1991. Les activités d'encadrement à l'intention des élèves de première année reprenaient essentiellement l'expérience de l'année précédente. Malgré une assiduité plus faible des élèves aux activités d'encadrement inscrites à leur horaire, ce qui a permis une meilleure organisation du projet dans son ensemble, un premier bilan confirme une incidence positive sur l'intégration des nouveaux élèves et un taux de passage amélioré de la première à la deuxième année du programme.

Techniques administratives

L'année 1991-1992 a été marquée par l'entrée en vigueur de la seconde année du nouveau programme de techniques administratives. Cette deuxième année a nécessité la formulation et l'adoption de nouveaux plans de cours pour répondre aux exigences du programme révisé. Parallèlement à cette démarche et dans le suivi du rapport d'évaluation du programme de techniques administratives déposé au Conseil d'administration au mois de février, le département, de concert avec la direction des Services pédagogiques, a entrepris de mettre en oeuvre une des trois recommandations du rapport, à savoir accentuer l'utilisation de l'informatique dans le cadre des cours du programme. À cet effet, un projet de formation impliquant quatre enseignants du département a été approuvé par la D.G.E.C. Ce projet vise à accentuer les compétences des enseignants concernés en ce qui a trait à l'utilisation de nouveaux logiciels en techniques administratives axés sur les besoins du marché du travail. Enfin, le département a revu et enrichi sa politique d'évaluation des apprentissages, notamment par le biais de modifications substantielles au chapitre de la procédure d'adoption des plans de cours ainsi que par l'ajout d'une disposition relative à la diffusion de sa politique.

Techniques de bureau

Parmi les nombreuses activités du département, il faut souligner : la mise en place d'un projet d'encadrement à l'intention des élèves de première année en bureautique; l'élaboration, de concert avec la direction des Services pédagogiques, d'une demande de financement auprès du ministère Emploi et Immigration Canada concernant l'implantation de la formule Alternance travail-études dans le programme de techniques de bureau; la préparation d'un plan de redressement du programme identifié sous le seuil de viabilité par la D.G.E.C. Avec comme objectif premier de diminuer les taux d'échecs et d'abandons observés en première année du programme, ce qui a été réalisé avec un taux cumulé de 11,85 % par rapport à un taux moyen de 15,55 % observé pour les sessions d'automne 1988, 1989 et 1990, le projet d'encadrement a également permis d'identifier certains ajustements souhaités par les élèves concernant le vécu du programme. À cet égard, le département a revu la grille de cours de façon à diminuer le nombre de cours à caractère administratif au deuxième trimestre pour introduire des cours plus près de l'intérêt des élèves pour la bureautique. Aussi, le département a prévu des ajustements au contenu et à la séquence des cours nécessitant l'apprentissage d'un traitement de texte considérant que la majorité des nouveaux élèves ont déjà des notions de base dans ce domaine. Tel que souligné précédemment, les enseignantes de bureautique ont collaboré avec la direction des Services pédagogiques pour préparer un plan de redressement du programme identifié sous le seuil de viabilité par la D.G.E.C. (moins de 60 élèves pour les trois années du programme). Ce plan qui a été déposé auprès du Service de la planification et du développement des programmes prévoit trois axes de consolidation :

1) l'encadrement des élèves de première année pour une persévérance accrue dans le programme;
2) l'implantation de la formule Alternance travail-études pour une meilleure promotion du programme et une formation mieux adaptée aux exigences du marché du travail;
3) le renouvellement des équipements informatiques du laboratoire de bureautique dans une perspective d'actualiser la formation dispensée au plan technologique.

Informatique

Avec l'année 1991-1992, le Département d'informatique a procédé à la mise en oeuvre des cours de spécialisation de deuxième année du nouveau programme d'informatique. Il a également effectué une refonte des cours complémentaires. Ces développements ont nécessité une mise à jour des équipements logiciels et matériels utilisés par le département : technologies 386 et 486, environnements Windows, Novell, Unix, etc. Il faut souligner la somme importante de travail (expérimentation, mise au point, préparation de nouveaux cours, etc.) liée à cette actualisation des cours d'informatique. Le département a aussi développé une grille de cours sur quatre ans afin de permettre des cheminements particuliers pour les élèves en difficulté d'apprentissage dans le programme. Cette préoccupation a rejoint un cheminement spécifique pour les élèves désireux de poursuivre leurs études à l'université après l'obtention d'un D.E.C. en informatique. Madame Hélène Lachapelle, A.P.I., a assisté le département dans ces initiatives. Dans un autre ordre d'idées, les enseignantes et les enseignants ont participé à une évaluation collective de leur enseignement avec l'aide du conseiller pédagogique, monsieur Donald Grondin. Cette démarche a permis à chacun et à chacune d'obtenir une rétroaction sur son

enseignement. De plus, cette expérience a servi à valider un procédé de saisie et de traitement des données d'une enquête. Le procédé a été mis au point par un des professeurs du département, monsieur François Larocque. De façon plus particulière en 1991-1992, le département a évalué sa formule de stages pour les élèves en fin de programme. Les responsables dans les lieux d'accueil se sont déclarés très satisfaits du travail effectué par les élèves. Plusieurs lettres de référence témoignent de ce haut degré de satisfaction et permettent même d'affirmer que la formation donnée à Drummondville est de très haut niveau. À l'initiative de monsieur Denis Bellavance, le département a implanté un centre d'aide en informatique. Le Centre a permis d'offrir un support aux élèves dans les cours complémentaires d'informatique. Ce service a été apprécié des utilisatrices et des utilisateurs.

Musique

Pour une deuxième année, les deux départements de musique ont concerté leurs actions pour assurer la réalisation du projet de Centre de technologies musicales. C'est dans ce contexte que les enseignantes et les enseignants de musique ont travaillé à finaliser des projets de programmes en techniques d'enregistrement, en conception sonore et musicale, en gestion des entreprises culturelles et en musique liturgique. Alors que les trois premiers programmes identifiés ont fait l'objet d'une autorisation de la D.G.E.C. en cours d'année, *il reste à* réviser le projet d'un programme en musique liturgique avant de demander l'autorisation pertinente. Toujours en relation avec les programmes, les départements de musique ont précisé et fait connaître leurs attentes concernant les révisions en cours au plan provincial en ce qui a trait aux programmes de musique pré-universitaire et de musique populaire.

Dans le projet de Centre de technologies musicales déposé au Conseil d'administration en octobre 1990, la recherche et l'assistance aux entreprises devaient constituer deux axes de développement prioritaires dans la perspective d'un centre spécialisé éventuel. À cet égard, il faut souligner l'émergence de projets de recherche dans la foulée de la création d'un centre institutionnel de recherche en musique. Soulignons les implications de messieurs Richard Ferland et Henri Tourigny dans le développement d'un logiciel en arrangement musical, de monsieur Jean Archambault concernant la préparation d'une méthode de rythme et de monsieur Alain Blanchette qui travaille à une technique de lecture rapide en musique adaptée à l'ordinateur. Pour le volet de l'assistance aux entreprises, les premières démarches ont consisté à développer des protocoles d'entente avec des firmes comme Solotech, Sonotechnique et Radio-Canada en ce qui a trait à des prêts d'équipements et à leur expérimentation.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

Le Service des affaires étudiantes a offert aux élèves des programmes, des activités et des services pour créer de meilleures conditions de vie au cégep, pour aider à solutionner rapidement et efficacement des problèmes personnels et collectifs et pour offrir aux élèves des occasions et un environnement propres à favoriser leur croissance.

Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle

Au cours de la dernière année, le volume de clientèle rejoint en consultation par le Service s'est maintenu. Le conseiller d'orientation, monsieur Yvon Bibeau, note une hausse de cette activité chez la population adulte. Il a par contre remarqué une certaine diminution en avril et mai; cela est sans doute attribuable à la politique imposant des frais à la clientèle de l'extérieur.

Les principales activités d'information scolaire et professionnelle ont été : l'organisation de stands pour la visite d'une vingtaine d'établissements universitaires ou autres; la supervision d'une stagiaire en information scolaire de l'université de Sherbrooke; l'organisation de la "journée contact" des élèves finissants en soins infirmiers et des représentantes et représentants des hôpitaux; la visite d'établissements du secondaire et la participation à une soirée d'information auprès d'un groupe d'adultes.

Monsieur Bibeau a également tenu un stand d'information lors de la première journée de classe de chacun des trimestres et a coordonné les activités du comité de révision et d'informatisation des questionnaires de relance (dossier du plan de travail).

Service de psychologie

Un fait marquant a été la réduction, pour fins d'économie, d'une journée de l'offre de service qui a ainsi été diminuée à 3 jours. De plus, madame Ginette Gauthier, la psychologue, s'est prévalue d'un congé et a été remplacée par madame Line Duchesneau au trimestre hiver.

Le Service a, en cours d'année, effectué 305 rencontres individuelles, la plupart avec des élèves, mais quelques-unes avec des parents et des membres du personnel.

De plus, les psychologues ont organisé des ateliers de réflexologie, de relaxation et détente, un dîner conférence avec des personnes-ressources à l'intention des élèves ayant des responsabilités parentales et un échange de lettres pour souligner la journée du 14 février.

Madame Duchesneau a également accueilli et supervisé une élève effectuant un stage dans le cadre d'un cours en psychologie.

Service de santé

L'infirmière du C.L.S.C., madame Lise Lessard, est présente deux jours/semaine au cégep. Elle a réalisé, pour tous les nouveaux en soins infirmiers, les trois séances de vaccination de l'hépatite B et a procédé aux deux applications et aux deux vérifications pour le P.P.D., test à la tuberculine (Montoux).

À l'intention de tous les élèves du Cégep, l'infirmière a organisé et réalisé des campagnes d'information sur l'alcool et la conduite automobile, sur la réglementation routière et la vitesse en auto, sur le SIDA, les

M.T.S. et le condom comme moyen de prévention, sur la saine alimentation, sur l'hygiène dentaire, sur l'usage et l'abus des drogues et sur les dangers de l'usage du tabac. Elle a également fait la promotion du concours régional SIDA 1992, a réalisé une démonstration de l'utilisation des pinces de survie en collaboration avec la Sûreté municipale de Drummondville et les ambulanciers de la maison B.G.R. et a dirigé le comité d'organisation de la collecte de sang de la Croix-Rouge qui a permis à 314 donneurs de poser un grand geste humanitaire.

Service socioculturel

Le Service socioculturel a organisé ou participé à la réalisation de 78 activités. Près de la moitié de celles-ci profitaient d'une étroite collaboration de professeurs ou autres personnes relevant des Services pédagogiques.

Il a ainsi aidé 890 élèves impliqués activement dans la vie culturelle du Cégep. Plus de 3 900 spectateurs ont assisté aux divers spectacles parrainés par le Service.

Pour le Café Clovis et pour la salle Georges-Dor, le Service a effectué plus de 350 réservations et locations, la plupart permettant la réalisation d'activités internes au cégep, mais également quelques-unes d'utilisateurs externes.

Service de logement

Dès le début de l'année, le Service a perdu son support informatique alors que le logiciel utilisé pour la banque de logements a cessé d'être disponible. C'est donc de manière artisanale que le service a été assuré jusqu'en mars alors qu'un nouveau programme développé sur DBASE nous a permis de reprendre normalement nos opérations pour la période la plus achalandée de l'année, de mai à août.

Malgré cet incident et toutes les difficultés et délais qui en ont découlé, le Service a réussi à bien répondre aux besoins des élèves grâce à l'ingéniosité et à la débrouillardise de madame Raymonde Cusson.

Service des activités sportives

Le responsable, monsieur André Lamy, nous rappelle ses priorités cette année, soit : la qualité de l'encadrement des activités et la promotion, dans le milieu, des activités sportives et de plein air.

Au programme intercollégial, monsieur Lamy note la qualité de son personnel d'entraîneurs et les succès de nos huit équipes : classement dans les premières positions dans la plupart des disciplines; six participations aux éliminatoires interrégionales; trois équipes qualifiées pour les championnats provinciaux.

Le programme intramural, malgré le manque de locaux, a connu une augmentation d'intérêt. On y note une hausse de participation aux tournois de volleyball et de badminton; cela s'explique par la collaboration des enseignantes et des enseignants d'éducation physique qui annoncent ces tournois comme des pratiques en prolongement des cours. Cette collaboration s'exerce encore dans la conscientisation des élèves à la santé et au bien-être physique, ce qui amène également une hausse d'achalandage à la salle de conditionnement physique. Les activités de plein air ont encore attiré de nombreux adeptes.

Au chapitre de l'Amicale des Voltigeurs, monsieur Lamy, après avoir rappelé le maintien de l'appui aux équipes intercollégiales malgré le contexte économique difficile qui a affecté les revenus, annonce son retrait de la direction de cet organisme; il entend dorénavant s'impliquer dans la direction du réseau collégial de la Fédération québécoise du sport étudiant.

Service de placement

En début d'année, le gouvernement fédéral a mis sa menace à exécution et retiré ses conseillers en emploi des cégeps. À Drummondville, les dossiers ont été ainsi répartis : le C.E.I.C. peut dispenser la formation sur la recherche d'emploi à la demande des responsables des programmes (les départements); la relance a été confiée à monsieur Jean-Guy Gauthier, cadre conseil; les offres d'emploi à temps plein sont acheminées aux départements pour affichage; les offres d'emploi à temps partiel et l'ensemble du dossier placement sont gérés par le Service d'information scolaire et professionnelle.

Les résultats de la relance ont démontré une importante baisse dans le placement et dans la qualité des emplois : augmentation des emplois non reliés à la formation et des emplois à temps partiel.

Échange international d'élèves

Depuis huit ans, le Cégep reçoit douze stagiaires français pour lesquels il fait des arrangements en vue de stages de six semaines en entreprise. Réciproquement, les Lycées Pierre-Mendès-France et Alfred-Kastler de La Roche-sur-Yon accueillent douze élèves du Cégep dans les mêmes conditions. Depuis cette année, nos élèves ont la possibilité de se faire créditer un cours institutionnel jumelé à cet échange, en autant qu'ils satisfassent à certaines exigences pédagogiques.

En collaboration avec monsieur Gilles Vigneault, professeur d'anglais, nous avons réalisé un échange de quinze élèves avec le Kwantlen College de Colombie-Britanique.

Service de pastorale

Ce Service offre une programmation à trois volets soit l'entraide internationale, l'action communautaire et l'engagement religieux. Pour ce dernier volet, nous avons obtenu la collaboration de la Fondation Rivier qui nous a délégué les services d'une animatrice pour assister monsieur Pierre Grondin. Celui-ci cumule également la responsabilité du Service d'aide financière. Dans chaque volet, le responsable nous mentionne des réalisations intéressantes répondant aux attentes des élèves.

Service de l'aide financière

Le programme de prêts et bourses du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a exigé beaucoup de temps et d'énergie du personnel chargé de ce programme. Cela se comprend quand on examine les augmentations suivantes de l'an passé à cette année : clientèle du Cégep + 7,7 %, nombre de demandes d'aide + 20,4 %, nombre de prêts accordés + 21,5 % (+ 30,9 % en argent), nombre de bourses accordées + 9,2 % (+ 10,7 % en argent). Au total, une hausse globale de 21,8 % d'aide en argent. Trois autres facteurs ont contribué à une surcharge de travail découlant de ce programme: une croissance de 18 % des demandes de renseignements des élèves (généralement à cause des délais d'émission des prêts et des bourses); une augmentation de 110 % du recours au bureau de réexamen (révision de la décision rendue) et au comité des demandes de dérogation (présentation de situations particulières); cinq dossiers (versus 2 l'année précédente) ont été référés au Protecteur du citoyen.

Les autres activités d'aide du Service, en lien direct avec ce programme, comme les fonds de dépannage et de partage, ont également connues des hausses à peu près proportionnelles.

Le Service n'en a pas pour autant ménagé ses efforts pour informer les élèves des programmes d'aide des organismes privés (Fondation de la Clinique de réadaptation de Trois-Rivières, le Canadien National, la Fondation Mgr Parenteau, etc.) et des gouvernements (Bourses d'études en langue seconde du Secrétariat d'état, Bourses Canada en technologie, Bourses Canada en sciences, bourses pour les élèves handicapés, programme de prêts pour l'achat de micro-ordinateur).

Enfin, le Service a également assuré le déroulement d'une septième édition du Programme institutionnel de bourses.

Tel que prévu au plan de travail, monsieur Pierre Grondin a réalisé une brochure sur le budget étudiant. Cet instrument est offert à tous, mais il est fortement recommandé aux élèves dont la situation financière est précaire.

Vous trouverez ci-après des tableaux démontrant l'évolution de certains programmes au cours des dernières années.

Service de l'aide financière

Programme d'aide financière du M.E.S.S.

	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Nombre d'élèves	1 547	1 563	1 684
Nombre de demandes	822	844	1 016
Nombre de prêts	726	763	927
Montant des prêts	1 269 461	1 423 249	1 863 282
Nombre de bourses	398	378	413
Montant des bourses	1 006 621	1 154 401	1 277 483
Aide financière totale	2 276 082	2 577 650	3 140 765

Programme institutionnel de bourses

	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Montant recueilli	9 425 $	10 550 $	13 850 $
Part du Cégep	225 $	0 $	400 $
Nombre de commanditaires	24	27	37
Nombre de bourses	39	41	51

Fonds de dépannage (réservé aux élèves admissibles au programme d'aide financière du M.E.S.S.)

	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Montant utilisé	75 321 $	132 246 $	198 567 $
Nombre de bénéficiaires	68	90	120
Nombre de transactions	136	216	319
Transaction moyenne	554 $	612 $	622 $
Aide moyenne	1 108 $	1 469 $	1 654 $

Fonds de partage (réservé aux élèves ayant des responsabilités parentales). Ce fonds est offert par l'AGECD; le service assure la gestion en collaboration avec l'AGECD.

	1989-1990	1990-1991	1991-1992
Capital de base	2 290 $	3 308 $	4 640 $
Montant prêté	1 850 $	2 730 $	7 975 $
Montant remboursé	1 750 $	1 740 $	7 268 $
Pertes	100	50 $	607
Nombre de bénéficiaires	13	18	54
Nombre de transactions	15	20	78
Aide moyenne	142 $	151 $	148 $
Capital réajusté	2 190 $	3 258 $	4 033 $

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Quelques événements marquants de l'année

- La mise en place d'un Centre de services aux entreprises situé à l'extérieur du cégep, soit au 50 rue Dunkin à Drummondville.
- L'acquisition d'un nouveau laboratoire informatique de type compatible IBM 486 grâce à la participation financière de la Commission de formation professionnelle et Emploi et Immigration Canada.
- La réalisation de 11 700 heures/groupes de formation.
- Une augmentation des revenus de 15 % par rapport à l'année précédente et un résultat financier positif de 132 000 $ qui permet d'effacer le solde négatif des années antérieures.
- Un changement à la direction du Service qui a engendré une réorganisation administrative et pédagogique à poursuivre l'an prochain.

Données statistiques comparatives

	A89	H90	A90	H91	A91	H92
Inscriptions	1 049	933	1 167	1 180	1 812	1 774
Nombre d'élèves	888	753	1 017	1 096	1 037	901
Nombre de cours	92	70	110	81	114	126
Nombre de formateurs	65	86	77	47	49	47

L'augmentation importante du nombre d'inscriptions cette année est due principalement à la présence à temps complet de cinq groupes d'étudiants.

Le nombre de formateurs a diminué : c'est le résultat d'une orientation qui vise à fournir un plus grand nombre d'heures de formation à des chargés de cours sans emploi régulier. Cela contribue à leur fournir une "certaine stabilité".

Le Service de l'éducation des adultes : deux secteurs, deux clientèles, deux modes de fonctionnement.

Pour mieux répondre aux besoins de la clientèle, le Service de l'éducation des adultes a distingué deux secteurs d'intervention :

. le secteur de la formation aux individus où l'offre de cours est faite en fonction des besoins identifiés par le Service de l'éducation des adultes;

. le secteur des services aux entreprises où la formation découle des besoins exprimés par les entreprises.

La formation aux individus

La formation à temps partiel

Cette formation est possible grâce à des subventions du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et de la Commission de formation professionnelle. Comme le financement diminue d'année en année dans les deux cas, l'alternative pour maintenir l'offre de cours est d'augmenter les frais d'inscription à la charge des individus et cela amène une baisse de clientèle.

Le Service de l'éducation des adultes a amorçé une réflexion pour offrir aux adultes des programmes et non pas uniquement des cours "à la carte". Les techniques de gérontologie forment un des programmes à promouvoir.

Les cours les plus en demande sont en informatique, en bureautique, en administration et en langues.

La formation à temps plein

En plus d'un programme d'électrotechnique qui s'est terminé en novembre 1991, cinq autres programmes ont été financés en 1991-1992 par Emploi et Immigration Canada et la Commission de formation professionnelle : un groupe en gestion financière informatisée, un groupe en électrotechnique et trois groupes en bureautique.

Ces programmes s'adressent essentiellement à des prestataires de l'assurance chômage ou des prestataires de la sécurité du revenu.

Les programmes spéciaux

Certains programmes courts ont pour principal objectif la réinsertion sociale et professionnelle et ils conduisent souvent les participantes et les participants à s'inscrire à une formation professionnelle ou encore à les réintroduire sur le marché du travail.

À cet égard, en 1991-1992, le Service a formé trois groupes : un groupe transition-travail s'adressant à des femmes et deux groupes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (I.S.P.J.).

Les services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises a réalisé 2 870 heures de formation pour les entreprises en 1991-1992. Cela représente 25 % du volume total du Service de l'éducation des adultes.

Répartition des heures par source de financement

Formation sur mesure en établissement :	2 114 h	73,7 %
Programme recyclage et perfectionnement :	276 h	9,6 %
Autofinancement :	480 h	16,7 %

Répartition des heures par secteur de formation

Informatique	1 535 h	53,5 %
Expansion et relève d'entrepr.	690 h	24,0 %
Exportation	450 h	15,7 %
Langues	99 h	3,5 %
Santé	21 h	0,7 %
Autres	75 h	2,6 %

À la lumière de ces réalisations, il faudra augmenter le volume de services offerts aux entreprises. Pour ne pas être à la merci des subventions gouvernementales, il sera nécessaire de promouvoir des services autofinancés.

L'informatique a été le secteur de formation le plus en demande. Tout en demeurant actif dans ce créneau, le Service aux entreprises devra élargir ses possibilités de réponses aux besoins des entreprises.

Quelques nouveautés cette année

Programme nouveaux exportateurs

Un programme de la Banque fédérale de développement a été offert à 24 entreprises de la région 04 rive Sud selon une formule de concertation des principaux intervenants économiques du territoire. La formation visait à développer ou augmenter le volume d'exportation des entreprises de la région. Une mission commerciale à Buffalo complétera la démarche de formation au début de l'automne 1993.

Expansion et relève d'entreprises

Ce programme est offert aux dirigeants d'entreprises pour développer une vision de direction générale et se mettre à jour sur les nouvelles méthodes de gestion. Des théories variées sont abordées à chaque semaine avec des conférenciers experts. Cette formule avait été expérimentée avec succès en 1991. Cette année, la formation a rejoint des entreprises de Louiseville, Victoriaville, Nicolet et Drummondville. La formation de chaque groupe (3) s'est terminée par la tenue d'un colloque régional en mai dernier. Tous les participants et participantes étaient enchantés des résultats.

Techniques de l'automobile

L'élaboration d'un programme en techniques de l'automobile a connu des difficultés de parcours. Les relations avec le Comité paritaire provincial de l'automobile n'ont pas apporté les résultats attendus. Au-delà des compétences techniques pour faire avancer ce dossier, le Cégep devra s'adjoindre des conseillers familiers avec les dynamiques propres à cette industrie.

Entrepreneuriat

Le Service de l'éducation des adultes a participé à la réalisation d'un colloque sur la promotion de l'entrepreneuriat avec les différents partenaires du milieu engagés dans ce domaine.

En conclusion

L'année 1991-1992 se termine par un bilan positif au Service de l'éducation des adultes. Le volume d'activités a augmenté de 15 % par rapport à l'année précédente.

Les Services aux entreprises ont rejoint et formé plusieurs personnes en provenance des secteurs manufacturier, commercial et des services. Ces activités ont permis de créer des liens avec des partenaires du milieu bancaire, d'associations provinciales, de ministères, de centres de recherche spécialisés.

Les Services aux individus ont connu une hausse importante d'activités particulièrement en ce qui a trait à la formation professionnelle de personnes prestataires de la sécurité du revenu ou de l'assurance chômage.

La réorganisation du Service de l'éducation des adultes a été amorcée cette année et sera complétée en 1992-1993.

EFFECTIF DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Programmes à temps partiel	A-90	H-91	A-91	H-92
Formation générale :				
Mathématiques	---	---	---	9
Français	29	26	---	16
Langues	288	157	210	147
Philosophie	65	56	---	---
Psychologie	---	---	---	19
Total :	382	239	210	191
Formation professionnelle :				
Informatique	343	411	387	304
Techniques administratives	193	139	107	45
Techniques de bureau	35	---	74	72
Électrotechnique	35	---	12	---
Principes d'approvisionnement	15	---	21	---
Secrétariat	---	---	---	9
Aménagement paysager	68	22	65	13
Secrétariat médical	20	16	11	14
Expansion et relève d'entreprises	---	17	---	---
Gestion par objectifs et résultats	---	12	---	---
Gestion et fonction de l'entreprise	---	---	16	---
Relation contremaître-salariés	---	---	19	---
I.S.P.J.	---	---	23	13
TOTAL :	709	617	735	470

Programmes à temps plein	A-90	H-91	A-91	H-92
Transition-travail	---	---	---	16
Gestion financière informatisée	33	33	16	16
Électrotechnique	20	20	32	20
Techniques de bureau	---	---	45	45
TOTAL :	53	53	93	97

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DU PERSONNEL

Rappelons, pour fins de compréhension, que notre Service coiffe deux secteurs d'activités bien distincts, c'est-à-dire le Service du personnel et le Secrétariat général. La responsabilité de dossiers ou la collaboration à des dossiers requise des membres du Service du personnel s'est donc exercée dans le champ de la gestion des ressources humaines et des relations de travail pour une partie et dans le champ du secrétariat corporatif pour une autre.

Le Service doit faire face, à ce titre, à plusieurs exigences et activités quotidiennes ou récurrentes; à titre d'exemple, nous pourrions mentionner que, pour le personnel enseignant seulement, nous avons dû préparer, confectionner et administrer plus de 500 contrats pour l'année 1991-1992. En sus de ce retour régulier d'obligations, nous relevons très sommairement ci-après quelques dossiers plus significatifs ou d'après leur importance ou d'après le travail investi :

Le Service du personnel

- Accès à l'égalité en emploi pour les femmes : formation d'un comité regroupant toutes les catégories de personnel, collecte de la documentation et de l'information sur le sujet, appropriation des outils pour l'amorce des travaux de diagnostic de situation, sensibilisation de l'ensemble de la communauté au dossier.

- Session de perfectionnement en gestion des ressources humaines : contacts avec un consultant externe, établissement d'un programme et du matériel pertinent, organisation et tenue d'une session à l'intention de tous les cadres autour de la mission et des principes d'action du Collège et autour des assises d'une politique de gestion des ressources humaines.

- Éducation des adultes :

  . travail avec le service concerné sur les aménagements structurels et opérationnels à faire et sur leur mise-en-oeuvre en raison d'évaluation du rendement ou des résultats ou en raison de départs ou d'absences prolongées;

  . affinement et ajustement des procédures (recrutement, contrats ...) particulièrement en ce qui touche la formation sur mesure ou non créditée.

- Nouveau programme de sciences humaines : établissement, en collaboration avec les Services pédagogiques, de l'encadrement nécessaire à l'offre du nouveau cours de "Méthodologie des sciences humaines" aux chapitres de l'embauche du personnel enseignant, des critères de compétence, du rattachement disciplinaire, de la répartition des charges, de la gestion des priorités d'emploi.

- Dossiers particuliers ou spéciaux de relations de travail :

  . requête du Syndicat des enseignantes et des enseignants en vertu de l'article 39 du Code du travail visant à faire couvrir, par le certificat d'accréditation, les personnes dispensant de la formation non créditée ou sur mesure : préparation de la cause avec les procureurs du Collège, audition et témoignage devant le commissaire du travail;

  . traitement de plaintes d'élèves entraînant, dans plusieurs cas, l'application de dispositions conventionnées au chapitre des mesures disciplinaires;

. griefs : mesures disciplinaires, affichage de poste, responsabilité civile, rémunération de jours fériés.

- Mouvements de personnel :

. affectations spéciales, réaménagement des tâches et des temps de travail particulièrement chez le personnel professionnel et conjuguant les efforts de services différents dans un contexte de rationalisation des ressources à la suite de départs ou d'absences prolongées;

. traitement de mises à la retraite de plus en plus nombreuses et chez toutes les catégories de personnel (cadre, professionnel, enseignant, soutien) en favorisant une approche personnalisée par des mesures de conseil et de support.

- Collaboration au plan du réseau des collèges :

. participation statutaire du directeur du Service aux travaux de la Commission des affaires de relations de travail et des ressources humaines;

. collaboration avec la Fédération des cégeps à l'organisation dans nos locaux d'une étape de la tournée régionale de rencontres patronales prénégociations;

. participation au comité de lecture des textes consignant la prolongation des ententes (conventions collectives) avec le personnel enseignant au plan national.

Le Secrétariat général

- Nominations (4 en cours d'année) de membres au Conseil d'administration : accueil, documentation et information à l'intention des nouveaux.

- Cérémonie d'hommage aux ex-administrateurs.

- Application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (loi 65) : inventaire des cas litigieux particulièrement en rapport avec la gestion des dossiers étudiants, examen en collaboration avec un consultant de la Commission d'accès à l'information, ébauche de règles d'application, information à l'Association des parents.

- Séance d'information et d'échanges à l'intention des membres du Conseil d'administration : préparation du programme et de la documentation, organisation et tenue d'une séance portant sur les activités du Cégep, sur ses transactions avec le milieu et l'environnement externe et sur le rôle des diverses instances.

PERFECTIONNEMENT

Note : Toutes les activités ou données touchant le perfectionnement des enseignantes et des enseignants apparaîtront dans la section du rapport préparée par les Services pédagogiques. En conséquence, le contenu du présent chapitre de cette section fera état du perfectionnement réalisé pour toutes les autres catégories de personnel, à l'exception des enseignantes et des enseignants.

Perfectionnement des professionnelles et professionnels

Membres du comité

P.N.E. :

M. Claude Beaudoin

Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde rajusté au 30 juin 1991	2 547,72 $
. budget conventionné	975,00 $
TOTAL	3 522,72 $
Dépenses :	2 154,50 $
Solde :	1 368,22 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	4
Perfectionnement spécialisé	1
Colloques et congrès	3

Perfectionnement du personnel de soutien

Membres du comité

Personnel de soutien :

M^mes Lise Faucher
Lise Goudreau (substitut)
Jocelyne Proulx

Collège :

M^me Mado Desforges
M. Luc St-Yves

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde de l'année antérieure	5 555,32 $
. budget conventionné	1 890,00 $
TOTAL	7 445,32 $
Dépenses :	2 047,71 $
Solde :	5 397,61 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	7

Perfectionnement des cadres

Membres du comité

Personnel cadre :

M^me Hélène Comeau
M. Luc St-Yves

Collège :

M. Paul G. Lemire

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde de l'année antérieure	789,24 $
. 2% non utilisé	2 181,74 $
. budget Collège	1 750,00 $
. budget provincial	3 000,00 $
TOTAL :	7 720,98 $
Dépenses :	7 364,69 $
Solde :	356,29 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	21
Perfectionnement spécialisé	1
Colloques et congrès	22

RELATIONS DU COLLÈGE AVEC LES SYNDICATS D'EMPLOYÉS ET L'ASSOCIATION DES CADRES

Enseignantes et enseignants

Représentants du Syndicat :

M^me^ Christine Coallier
MM. André Gingras
Michel Tourigny

Représentants du Collège :

MM. Marc Boivin
Roch Nappert
Serge Vincelette

Nombre de rencontres : 21

Principaux dossiers :

En plus de toute la liste des sujets qui doivent être obligatoirement, en vertu de la convention collective, soumis à la consultation et aux discussions dans le cadre de cette structure, d'autres questions en rapport avec la convention ou touchant les relations de travail en général y ont été également traitées. À cette enseigne, il faut particulièrement noter les échanges sur la création de nouvelles disciplines d'enseignement, sur le projet de politique de disponibilité des enseignantes et enseignants, sur l'utilisation des locaux et l'aménagement de la grille-horaire et enfin sur les impacts de l'instauration d'un stationnement à péage.

Professionnelles et professionnels

Représentants du Syndicat :

MM. Pierre Boucher
Donald Grondin

Représentants du Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves
Serge Vincelette

Nombre de rencontres : 6

Principaux dossiers :

La convention collective s'appliquant aux professionnelles et professionnels prévoit aussi une série d'éléments qui doivent être et ont été soumis à l'attention du comité des relations de travail (C.R.T.). Encore cette année, les questions d'engagements, d'affectation à des projets spéciaux et de réaménagement de services impliquant des professionnelles et professionnels ont occupé une place importante dans les échanges.

Personnel de soutien

Représentantes du Syndicat :

M^mes^ Lise Faucher
Lise Goudreau
Jocelyne Proulx
M. Guy Levesque

Représentants du Collège :

MM. Michel Dumais
Luc St-Yves

Nombre de rencontres : 9

Principaux dossiers :

Outre les sujets devant être soumis à la consultation du C.R.T., des échanges ont eu cours entre autres sur la nature des tâches à être exécutées. Suite à ces discussions, des aménagements ont été effectués tels que : modifications de poste, reclassifications temporaires, réorganisation de tâches ou engagements pour des projets spécifiques.

Personnel cadre

Représentants de l'Association :

MM. Marc Boivin
Jacques Dionne
Serge Vincelette

Représentant du Collège :

M. Paul G. Lemire

Nombre de rencontres : 1
Nombre de consultations : 6

Principaux dossiers :

La politique locale de gestion des cadres ayant été revue et adoptée à la fin de l'année précédente, les relations formelles ont surtout consisté, cette année, à procéder aux consultations de l'Association prévues à la politique : ouvertures de poste, perfectionnement collectif, engagements, etc.

STATISTIQUES DU PERSONNEL

En 1991-1992, le Cégep de Drummondville comptait 280 employées et employés (excluant les enseignantes et enseignants à l'éducation des adultes), répartis ainsi :

Hors cadres et cadres	18
Professionnelles et professionnels	14
Enseignantes et enseignants	201
Personnel de soutien	47

Répartition selon le sexe

	Hommes	Femmes
Hors cadres et cadres	12	6
Professionnelles et professionnels	11	3
Enseignantes et enseignants	137	64
Personnel de soutien	14	33

Répartition selon le statut

	Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	12	6	--	--
Professionnelles et professionnels	10	3	1	--
Enseignantes et enseignants	86	43	51	21
Personnel de soutien	13	28	1	5

Age et salaire moyens

	Age		Salaire	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	51	40	60 492 $	49 325 $
Professionnelles et professionnels	45	41	53 145 $	54 694 $
Enseignantes et enseignants	42	39	45 732 $	44 774 $
Soutien administratif	57	42	27 500 $	26 952 $
Soutien technique	41	37	32 045 $	35 053 $
Soutien ouvrier	49	--	29 908 $	--------

Scolarité des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
16 ans et moins	33	19	16,4 %	9,5 %
17 ans	20	11	9,9 %	5,5 %
18 ans	32	17	15,9 %	8,5 %
19 ans et plus	45	16	22,4 %	7,9 %
19 ans et plus - doctorat	7	1	3,5 %	0,5 %

Expérience des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
Débutantes et débutants	3	2	1,5 %	1,0 %
De 1 à 4 ans	12	5	6,0 %	2,5 %
De 5 à 9 ans	23	11	11,6 %	5,5 %
De 10 à 14 ans	24	15	12,1 %	7,5 %
15 ans et plus	74	30	37,2 %	15,1 %

Ancienneté des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
De 0 à 3 ans	46	23	22,9 %	11,4 %
De 4 à 7 ans	14	6	7,0 %	3,0 %
De 8 à 11 ans	16	5	8,0 %	2,5 %
12 ans et plus	61	30	30,3 %	14,9 %

Absences et congés	P.N.E.	Enseig.	Soutien	Cadres
Congés de maladie (jours)	9,1	327,9	137,8	37,0
Congés de maladie prolongés (jours)	0	772,0	433,0	45,0
Congés pour droits parentaux (maternité, paternité, adoption)	2	6	3	0
Prolongations de congés / droits parentaux	1	1	1	0
Autres congés (excluant congés de perfectionnement)	2	24	9	3,5

LES ACTIVITÉS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Responsable de la gestion des ressources financières et matérielles, la direction des Services administratifs est divisée en trois secteurs distincts :

- les finances, comprenant la planification et le contrôle budgétaires ainsi que la comptabilité;
- l'équipement, comprenant la gestion de toutes les ressources matérielles ainsi que les approvisionnements;
- et l'informatique.

La situation financière est présentée en détail à la section 4 du rapport annuel. L'activité spécifique du secteur de l'équipement est illustrée par les résultats du fonds des investissements et plus spécialement par le compte des immobilisations à la page 86.

Les nouvelles acquisitions de l'année se retrouvent en majorité dans le secteur de l'informatique. Ces approvisionnements ont notamment permis :

- le renouvellement des ordinateurs du laboratoire 2832 qui dispose dorénavant des réseaux UNIX et NOVELL avec un serveur expérimental NOVELL ainsi qu'un serveur de réseau UNIX;
- l'ajout d'un nouveau laboratoire de bureautique disposant également d'un réseau NOVELL avec un serveur de logiciel de bureautique. Celui-ci sera spécialisé pour offrir la formation informatique dans le développement du Centre de services aux entreprises dans le secteur du Service de l'éducation des adultes;
- l'ajout d'un second laboratoire dédié à la recherche de nouvelles applications pédagogiques de l'ordinateur et offrant un centre d'impression de haute qualité;
- et enfin, le renouvellement des ordinateurs désuets de divers départements ainsi que l'achat de nouveaux ordinateurs en vue d'assurer une pleine efficacité d'utilisation de l'informatique dans tous les services reliés non seulement à la pédagogie, mais également à la gestion.

L'informatique de gestion

La phase de consolidation des acquis, faisant suite aux investissements dans ce secteur, étant terminée, l'année 1991-1992 a été marquée par la réactivation et le remaniement du comité d'informatique de gestion. Celui-ci a reçu un mandat précis défini par le directeur général. Ce comité permanent aura à établir la problématique en matière d'informatique de gestion (et plus spécifiquement sur l'environnement de bureautique de l'ensemble des services du Cégep) en tenant compte des considérations technologiques, d'un cadre financier et d'un échéancier de réalisation. Pour ce faire, il s'est doté d'un outil de travail, en l'occurence un plan directeur de l'informatique de gestion, lui permettant d'orienter ses travaux.

Cette seconde phase d'investissement dans ce dossier devra se financer à l'intérieur d'une enveloppe de 40 000 $ par année durant les trois prochaines années.

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 1991-1992

14 août	Accueil des élèves et remise des horaires
21 août	Début du trimestre d'automne
29 août	Accueil du personnel
6 et 7 septembre	Spectacle "Version française" présenté par La compagnie de danse Pas à Pas et le groupe musical Cargo
9 septembre	Prestation du Quatuor à cordes de Montréal dans le cadre des concerts du Collège
9 septembre	Début des cours à temps partiel du trimestre d'automne à l'Éducation des adultes
12 septembre	Tournoi de balle de la rentrée (élèves et personnel)
3 octobre	Soirée hommage aux religieuses de la Présentation de Marie à l'occasion du centenaire du Pensionnat de Drummondville
8 octobre	Prestation du groupe G.A.M. (groupe d'animation musicale) dans le cadre des concerts du Collège
17 octobre	Journée pédagogique sur les plans de cours
22 octobre	Visite de la ministre du M.E.S.S., madame Lucienne Robillard
22 octobre	Tenue d'un stand de recrutement dans l'atrium du cégep pour le Club d'entrepreneurs étudiants
29 octobre	Élection de M. Rémi Blanchard à la présidence et de M. Benoît Laflamme à la vice-présidence du Conseil d'administration du Cégep
5 novembre	Présentation du projet "Montages poétiques" au Cégep de Sainte-Foy par le professeur Joseph Soltesz et les élèves impliqués
8 et 9 novembre	Reprise du spectacle "Version française" présenté par La compagnie de danse Pas à Pas et le groupe musical Cargo
13 novembre	Visite au collège de représentants des universités du Québec
15 novembre	Prix d'encouragement de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science à monsieur Pierre Boucher du Service de l'audiovisuel pour un document portant sur le S.I.M.D.U.T. produit en concertation avec les centres hospitaliers Sainte-Croix de Drummondville et Sainte-Marie de Trois-Rivières
20,21,23 novembre	Spectacle de La compagnie de danse Pas à Pas du Cégep
26 novembre	Tenue d'un bercethon dans l'atrium du cégep pour l'entraide internationale

1er décembre	Lancement du livre "Saint-Bonaventure d'Upton" écrit pour sa partie historique par le professeur Benoît Lemaire à l'occasion du 125e anniversaire de la fondation de la municipalité de Saint-Bonaventure
1,2,3 décembre	Spectacle de la troupe de théâtre Akoudetan du Cégep "Dieu, Shakespeare et Moi" de Woody Allen
3 décembre	Journée de perfectionnement collectif en gestion des ressources humaines pour le personnel cadre
5 décembre	Première réunion de l'ensemble des professeurs du Service de l'éducation des adultes à l'occasion des Fêtes
13 décembre	Réception des Fêtes à l'intention du personnel
19 décembre	Participation bénévole de quelques membres du personnel à l'Opération Nez Rouge
20 décembre	Fin du trimestre d'automne à l'enseignement ordinaire et à l'éducation des adultes
17 janvier	Accueil des élèves et remise des horaires
20 janvier	Début du trimestre d'hiver
30 janvier	Accueil du personnel
3 février	Début des cours à temps partiel du trimestre d'hiver à l'Éducation des adultes
3 février	Conférence de presse annonçant le don d'une oeuvre d'art par Les Compagnons des arts à la bibliothèque du Cégep
4 février	Prestation de Suzanne Germain-Fréchette, soprano, Michel Blackburn, basse, et Paul Vigeant, organiste, dans le cadre des concerts du Collège
12 février	Spectacle du groupe Lemon Twaist dans le cadre du lancement des activités du Carnaval étudiant
12 février	Conférence de presse annonçant l'autorisation d'implanter le programme Alternance travail-études en techniques d'évaluation et d'estimation immobilière et en techniques de bureau
21 février	Spectacle thématique sur le suicide présenté par La compagnie de danse Pas à Pas au profit de l'organisme Au bout du fil
28 février	Finale locale du concours "Cégeps en spectacle"
5 mars	Prestation de Francine Voyer, flûte traversière, Carmen Picard, piano, et Michel Pilote, clarinette, dans le cadre des concerts du Collège
6 mars	Revue du plan de travail du Collège
19,21,22 mars	L'Atelier d'opérette présente "La belle Hélène" de Jacques Offenbach
21 mars	Participation d'une équipe formée de membres du personnel à l'activité "Défi à l'entreprise"
24 mars	Clinique de dons de sang

6 au 10 avril	Semaine interculturelle : organisation d'activités à tous les jours dont le deuxième souper interculturel réunissant les différentes ethnies du Cégep
10 avril	Activité sociale à la cabane à sucre pour le personnel
16 avril	Concert du Quintette de cuivre de Montréal
18 avril	Soirée du Mérite sportif
21 avril	Séance d'information à l'intention des membres du Conseil d'administration
24,25,26 avril	Spectacle de danse de La compagnie de danse Pas à Pas du Cégep
25 avril	Soirée hommage "Les Grands du Sport à Drummondville" en l'honneur de M. Jacques Desautels, employé au Cégep de Drummondville
25 avril	Colloque pour la promotion de l'entrepreneuriat "Être en affaires, pourquoi pas?" organisé en collaboration avec huit partenaires extérieurs. Le Service de l'éducation des adultes et le Centre d'entrepreneuriat du Cégep de Drummondville y représentaient le Cégep
29 avril	Lancement du cours "Initiation à la culture française" dans le cadre des échanges France-Québec
1er mai	Arrivée d'une délégation (élèves et professeur) du Kwantleen College de Vancouver au Cégep pour une semaine dans le cadre d'un échange d'élèves.
4,5,6 mai	Session de planification pour les membres de la Régie interne
7,8,9 mai	Présentation de la pièce de théâtre de la troupe Akoudetan "Pour le bien de l'amère patrie"
13 mai	Première épreuve ministérielle en français pour les élèves se destinant à l'université
13 mai	Spectacle récital de Denis Voyer et Manon Lemay, finissants en musique populaire
14 mai	Fin des cours à temps partiel pour le trimestre d'hiver de l'éducation des adultes
14 mai	Première participation à l'exposition Technélec'92 au collège Maisonneuve où le projet "le Solitaire" présenté par le Département d'électrotechnique s'est mérité un deuxième prix dans la catégorie technologie légère
15 et 16 mai	Colloque régional "Expansion et relève d'entreprises" organisé par le Service aux entreprises du Cégep
22 mai	Remise des bourses du programme institutionnel dans le cadre de la soirée du Mérite éducatif
22 mai	Fin du trimestre d'hiver
25 mai	Conférence de presse et accueil des étudiants français qui viennent effectuer un stage dans une entreprise de la région dans le cadre de l'échange avec La Roche-sur-Yon
25 et 26 mai	Exposition-atelier du projet "Montages poétiques" en collaboration avec le Cégep de Sainte-Foy au Musée de la civilisation de Québec
25,26 et 27 mai	Participation d'une délégation du Cégep au congrès A.Q.P.C./A.C.C.C./Fédération des cégeps dans le cadre du 25e anniversaire du réseau collégial où il y a eu prestation de quatre de nos élèves en musique

4 juin	Journée pédagogique sur la formation fondamentale
5 juin	Conférence de presse annonçant la création de l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec, initiative du Cégep de Drummondville
9 juin	Hommage aux ex-membres du Conseil d'administration
12 juin	Journée de plein air pour le personnel, où l'on a honoré les membres du personnel ayant 15 ans et 20 ans de service ainsi que ceux et celles qui ont pris leur retraite dans l'année
29 juin	Annonce officielle de madame Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science de son accord à notre projet d'agrandissement du cégep

4.- LA SITUATION FINANCIÈRE

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	Budget 1992	Réel 1992	Réel 1991
REVENUS			
DGEC	11 869 600 $	12 486 316 $	11 135 936 $
Autres	1 197 611	1 456 386	1 115 462
	13 067 211	13 942 702	12 251 398
DÉPENSES			
Enseignement régulier	11 658 944	11 657 904	10 950 292
Éducation des adultes	1 387 892	1 784 465	1 246 146
Cours d'été	40 600	27 011	44 508
Auditorium	30 000	36 715	31 414
Cafétéria	-	20 797	3 866
Frais spéciaux	-	159 424	124 183
Stationnement	55 375	29 465	-
	13 172 811	13 715 781	12 400 409
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES REVENUS)	(105 600)$	226 921 $	(149 011)$

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

DÉPENSES PAR CHAMPS D'ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

	Champs d'activité	Budget 1992	Réel 1992	Réel 1991
Enseignement	1	7 734 688 $	7 514 713 $	6 904 463 $
Service à l'enseignement	2	602 710	617 581	600 591
Service à l'étudiant	3	668 926	667 668	653 801
Gestion des activités d'enseignement	4	351 603	370 638	388 052
Gestion des ressources humaines	5	213 484	240 487	197 223
Gestion des ressources financières	6	185 199	141 123	190 926
Gestion des ressources matérielles	7	1 046 426	1 108 634	951 532
Administration générale	8	611 391	466 189	508 636
Budgets spéciaux des enseignants		-	69 666	125 315
Coûts de convention des enseignants		-	177 361	224 833
Coûts de convention des autres personnels		166 100	197 684	161 629
Location de locaux et de services		6 700	3 392	3 748
Service de la dette		30 000	30 627	15 849
Autres budgets spéciaux		31 717	52 141	23 694
		11 648 944 $	11 657 904 $	10 950 292 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
SOLDE DU FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1992

	Enseignement régulier	Éducation aux adultes	Cours d'été	Cafétéria	Auditorium	Frais spéciaux	Stationnement	Total
SOLDE AU DEBUT	227 675 $	(53 225)$	12 003 $	14 677 $	(15 925)$	15 021 $	- $	200 226 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier de l'exercice précédent	12 987	-	-	-	-	-	-	12 987
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE	240 662	(53 225)	12 003	14 677	(15 925)	15 021	-	213 213
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	(18 365)	9 996	-	-	-	-	-	(8 369)
SOLDE AU DÉBUT AJUSTÉ	222 297	(43 229)	12 003	14 677	(15 925)	15 021	-	204 844
Résultats de l'année	48 011	132 134	22 804	(8 162)	(2 221)	2 142	32 213	226 921
Achats d'actifs immobilisés	(1 595)	-	-	-	-	-	-	(1 595)
SOLDE À LA FIN	268 713 $	88 905 $	34 807 $	6 515 $	(18 146)$	17 163 $	32 213 $	430 170 $
Appropriations par autorisation du conseil d'administration	(158 638)	(25 000)	-	-	-	-	-	(183 638)
Solde non-approprié à la fin	110 075 $	63 905 $	34 807 $	6 515 $	(18 146)$	17 163 $	32 213 $	246 532 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN
AU 30 JUIN

	1992	1991
A C T I F		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	86 081 $	161 618 $
Intérêts à recevoir	926	1 458
Subvention à recevoir -DGEC	156 061	-
Comptes à recevoir	661 814	482 061
Stocks	5 236	15 380
Frais payés d'avance	229 731	224 010
	1 139 849 $	884 527 $
P A S S I F		
PASSIF À COURT TERME		
Subvention à payer - DGEC	- $	153 324 $
Comptes à payer et frais courus	103 975	63 130
Salaires et avantages sociaux à payer	41 610	14 469
Congés à traitement différé	73 303	147 605
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science	71 927	20 359
Autres passifs	417 269	285 098
Avance du fonds d'investissement	1 595	316
	709 679	684 301
SOLDE DU FONDS	430 170	200 226
	1 139 849 $	884 527 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	1992	1991
RESSOURCES		
Obligations	1 258 500 $	- $
Billets à payer	-	30 950
Acquisitions à même le fonds de fonctionnement	129 942	250 643
Subvention du gouvernement provincial	2 676 813	2 647 568
Remboursement d'emprunts à long terme par le fonds de fonctionnement	-	819
Prime sur émission d'obligations	41 505	-
	4 106 760	2 929 980
UTILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations	414 764	541 991
Frais reliés au financement	66 438	141 147
Frais de financement	2 001 520	1 942 500
Remboursement d'emprunts à long terme:		
Contribution au fonds d'amortissement	567 000	567 000
Billets	6 450	503
	3 056 172	3 193 141
VARIATIONS DE L'EXERCICE	1 050 588	(263 161)
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT AU DÉBUT	(1 199 351)	(936 190)
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT À LA FIN	(148 763)$	(1 199 351)$

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
SOLDE DU FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

	1992	1991
SOLDE AU DÉBUT	3 599 268 $	2 784 201 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier de l'exercice précédent	316	-
SOLDE APRÈS ANALYSE DU MINISTÈRE	3 599 584	2 784 201
Subvention du gouvernement provincial	2 676 813	2 647 568
Contributions du fonds de fonctionnement	129 942	251 462
Prime sur émission d'obligations	41 505	-
Frais reliés au financement	(66 438)	(141 147)
Frais de financement	(2 001 520)	(1 942 500)
Perte nette sur disposition d'actifs	(319 343)	-
	460 959	815 383
SOLDE À LA FIN	4 060 543 $	3 599 584 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
BILAN
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

A C T I F

	1992	1991
ACTIF À COURT TERME		
Avance au fonds de fonctionnement	1 595 $	316 $
Comptes à recevoir	4 186	1 707
	5 781	2 023
IMMOBILISATIONS, au coût (note 5)	19 656 803	19 561 382
	19 662 584 $	19 563 405 $

P A S S I F

PASSIF À COURT TERME		
Découvert de banque	2 526 $	20 634 $
Emprunt bancaire	152 018	1 171 089
Frais de financement à payer	-	9 651
	154 544	1 201 374
DETTE À LONG TERME	15 447 497	14 762 447
	15 602 041	15 963 821
SOLDE DU FONDS	4 060 543	3 599 584
	19 662 584 $	19 563 405 $

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1992

5. IMMOBILISATIONS

	Solde au début	Acquisitions: Budget Allocations spéciales	Acquisitions: Budget Allocations normalisées	Acquisitions: Par le fonds de fonctionnement	Dispositions	Solde à la fin
Terrains	190 800 $	$	$	$	$	190 800 $
Construction et agrandissement	13 229 292					13 229 292
Améliorations et transformations	385 380		9 649	95		395 124
Fonds de bibliothèque	361 637		20 020			381 657
Mobilier	696 885		15 701		(34 565)	678 021
Appareillage et outillage	4 697 388	69 188	170 264	129 847	(284 778)	4 781 909
	19 561 382 $	69 188 $	215 634 $	129 942 $	(319 343)$	19 656 803 $